

# Québec 2008

## Portrait social

Simon Langlois

Professeur, Département de sociologie, Université Laval

Le Québec change. Les modes de vie des Québécois, leurs ressources financières, leurs qualifications professionnelles, leurs origines ethniques et leurs langues parlées, mais aussi leur répartition sur le territoire ou leur distribution dans les classes d'âge et les classes sociales, sans oublier les inégalités de leurs conditions et les différences entre les sexes sont en mutation depuis un demi-siècle. Tous ces changements caractérisent ce que les sociologues nomment la morphologie sociale d'une société, dont la prise en compte est importante pour comprendre les débats publics dominants et les enjeux discutés sur la place publique, depuis la nature de la nation québécoise et le débat sur les accommodements raisonnables jusqu'à la transformation de l'État providence.

Les données présentées dans cette édition de l'état du Québec ont été mises à jour ou présentées sous un éclairage nouveau, et plusieurs données sont nouvelles par rapport aux éditions antérieures. Elles mettront en perspective les débats publics et les enjeux de société décrits ailleurs dans cet ouvrage.

### 1. LE NOUVEAU PAYSAGE DÉMOGRAPHIQUE

Les changements démographiques s'étendent sur une période plus longue que les cycles économiques et ils ne sont pas facilement perceptibles à court terme. Ils n'en sont pas moins

spectaculaires et, surtout, déterminants pour l'avenir.

#### Une population encore en croissance

La population totale du Québec – 7 731 000 personnes – s'approche des 8 millions d'habitants, un nombre qui sera atteint dans quelques années seulement. La croissance de la population québécoise est cependant beaucoup plus lente qu'auparavant, et on envisage déjà le moment où elle commencera à décroître, comme c'est déjà le cas dans certains pays européens. Cette éventualité est cependant plus lointaine qu'on ne le prévoyait au tournant de l'an 2000, à cause de la reprise de la natalité, du bilan démographique favorable et de la hausse de l'espérance de vie (pour les définitions, voir le glossaire à la fin de l'article, page 40).

Il est difficile de prévoir en quelle année au juste commencera le déclin net de la population québécoise totale, et l'Institut de la statistique du Québec a retardé dans ses nouvelles prévisions cette échéance de quelques années sur la base de la nouvelle donne démographique. Selon le scénario le plus probable, ce déclin devrait survenir à partir des années 2020-2025, donc plus tardivement qu'anticipé il y a quelques années encore : « La structure par âge est encore très favorable à la croissance démographique de la population du Québec. En effet, malgré des hypothèses de fécondité

qui n'atteignent jamais le seuil de remplacement des générations, l'accroissement naturel demeure positif pendant plusieurs périodes quinquennales<sup>1</sup>.»

Il faut cependant préciser que la population en âge de travailler va commencer à décroître plus tôt, probablement autour de l'année 2015, peut-être même un peu avant.

#### **Affaiblissement de l'accroissement naturel**

Fait nouveau qui n'a pas encore vraiment retenu l'attention et qui est apparu en 2001, l'accroissement de la population par la migration nette a dépassé le niveau de l'accroissement naturel de la population (solde des naissances moins les décès) pendant quelques années (de 2001 à 2005) avant que la remontée de la fécondité ne redonne un faible avantage à l'accroissement naturel. L'accroissement naturel a stoppé son déclin avec la hausse de la natalité, mais celle-ci ne se poursuivra pas, et le nombre de décès est appelé à s'accroître à l'avenir à mesure que vieilliront les baby-boomers, ce qui entraînera une baisse de l'accroissement naturel de la population québécoise, qui devra alors compter davantage sur le solde migratoire positif. Les lentes mutations démographiques commencent donc à être bel et bien visibles, bien qu'elles aient été annoncées depuis des lustres par les démographes.

#### **Lent recul du poids démographique relatif du Québec**

Le poids relatif du Québec au sein du Canada n'a cessé de diminuer dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle parce que la population canadienne a progressé plus vite. La part de la population québécoise est tombée en 1994, pour la première fois de son histoire, en dessous de 25 % de l'ensemble canadien. À moins d'une hausse significative de l'immigration au Québec – qui n'est cependant pas prévue pour le moment –, la diminution de son poids relatif ne pourra que se poursuivre, au rythme de

0,1 % environ chaque année, même si la part relative du Québec dans l'ensemble canadien s'est un peu stabilisée ces dernières années. La population du Québec compte pour 23,4 % de l'ensemble du Canada en 2008. Si cette tendance se maintient, cette part sera d'environ 20 % en 2040.

#### **Vers un nouveau rapport entre groupes d'âge**

L'examen des pyramides d'âge nous amène à proposer une nouvelle vision des rapports entre les cohortes et partant, entre les générations qui se succèdent – et se succéderont dans les années à venir – au Québec (graphique 1.1).

Il est vrai que les jeunes représentent une proportion moindre de la population totale que dans les années 60 et 70 par exemple. Mais il faut tout de suite préciser que c'est cette surreprésentation proportionnelle qui était exceptionnelle dans le contexte du baby-boom du milieu du siècle dernier. L'important est de retenir que le nombre de jeunes continue de rester important au Québec, contribuant au dynamisme de la société.

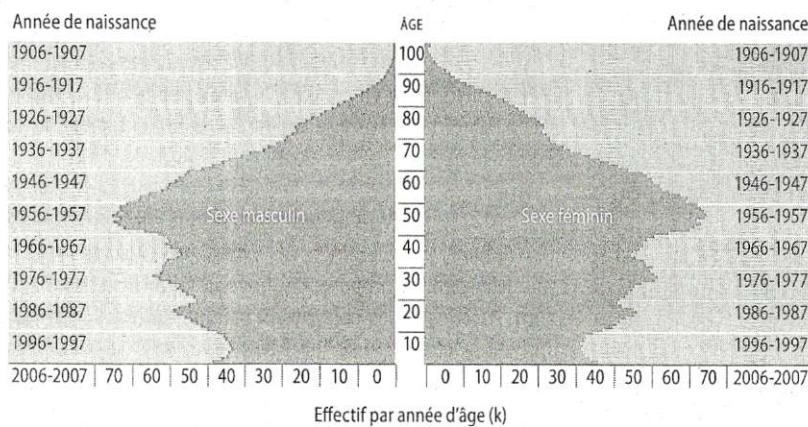
Ensuite, la hausse de l'espérance de vie et l'avancée en âge des baby-boomers vont contribuer à accroître les effectifs dans les strates d'âge supérieures de la pyramide, transformant cette structure typique au point de lui faire perdre son nom. Cela signifie qu'un nouvel équilibre entre les différents groupes d'âge s'est déjà mis lentement en place au Québec.

On verra nettement se dessiner un certain rééquilibrage entre les groupes d'âge lorsque les cohortes issues du baby-boom d'après-guerre vieilliront. La caractéristique nouvelle qui se dessine est cependant une tendance à une répartition plus ou moins équilibrée des différentes tranches d'âge dans une trentaine d'années, un phénomène neuf dans l'histoire démographique récente du Québec.

Ce phénomène qu'on voit nettement dans les différentes pyramides s'observe aussi dans les familles et les couples. Les nouveaux grands-

L'état du Québec 2009

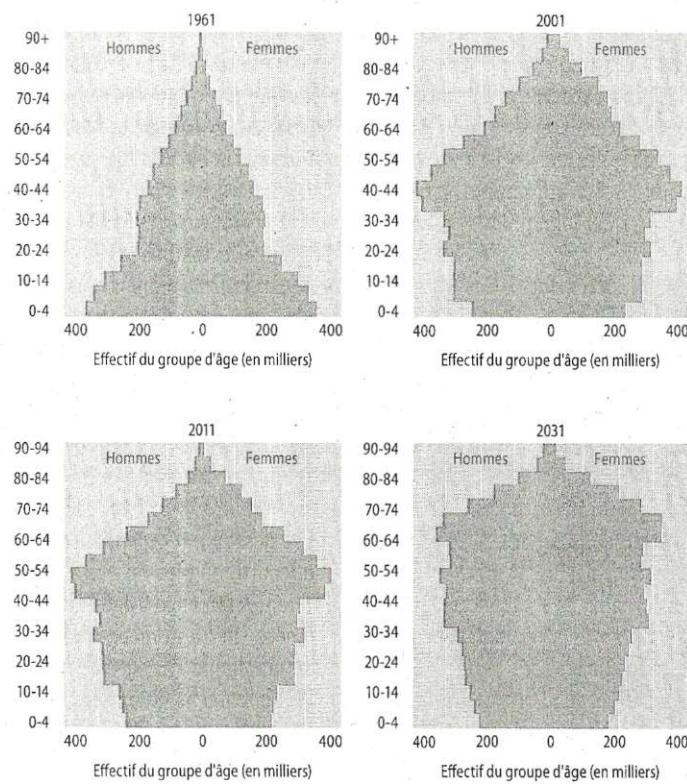
GRAPHIQUE 1.1 Pyramide des âges, Québec, 1<sup>er</sup> juillet 2007



Source : Statistique Canada, Estimations démographiques.

Dernière mise à jour le 17 décembre 2007.

GRAPHIQUE 1.11 Pyramide des âges, Québec, 1961, 2001, 2011 (prévision), 2031 (prévision)



## Population et démographie

parents des années 2010 auront eu environ deux enfants, leurs enfants presqu'autant et leurs petits-enfants devraient eux aussi avoir une fécondité presque semblable. La descendance finale de ces trois générations devrait se situer entre 1,8 enfant par femme pour les plus âgées et 1,6 ou 1,5 pour les plus jeunes. C'est là tout un contraste entre la très forte fécondité des grands-parents des baby-boomers et celle, en baisse, de leurs parents. Ce phénomène est bien décrit dans la chanson *Dégénération* du groupe populaire Mes aieux.

À mesure que disparaissent les cohortes qui ont connu une forte fécondité et que disparaissent les familles nombreuses d'autrefois – ou, disons-le autrement, à mesure que décèdent les nombreux oncles et tantes des baby-boomers –, ceux qui restent et vieillissent vivront dans une société marquée par une fécondité qui aura été plus faible et moins contrastée entre les générations que par le passé. D'où le nouvel équilibre entre les strates d'âge, ce qui aura des implications considérables dans la société.

### Une jeunesse encore bien présente

Il est vrai que la part des jeunes âgés de 0 à 14 ans a fortement diminué, passant de 35,4 % en 1961 à environ 16 % de la population en 2008. Mais cela ne doit en aucun cas donner à penser que la jeunesse québécoise a perdu de son dynamisme, ni même de son importance démographique (tableau 1.1). En nombre, il y a autant de jeunes aujourd'hui qu'au moment du baby-boom, mais ce qui différencie les deux époques est plutôt la force relative de ce nombre dans l'ensemble social. Les jeunes des années 60 et 70 avaient devant eux des cohortes moins nombreuses au sommet à mesure qu'on levait les yeux vers le haut de la pyramide. Ils avaient de leur côté non seulement le poids du nombre, mais aussi un poids relatif plus marqué. Les choses ont changé par la suite, et les jeunes de nos jours – toujours aussi nombreux – doivent

**TABLEAU 1.1** Structure de la population par âge, rapport de dépendance et âge médian de la population du Québec, 1981 à 2001 et projections 2006-2051

Année	Proportion			Rapport de dépendance	Âge médian
	0-14	15-64	65+		
1981	21,5	69,8	8,7	0,43	29,6
1991	19,8	69,2	11,0	0,45	34,0
2001	17,6	69,3	13,0	0,44	38,5
2006	16,2	69,7	14,1	0,43	40,7
2011	14,9	69,1	15,9	0,45	42,2
2021	14,4	64,3	21,3	0,55	44,4
2031	13,6	59,4	26,9	0,68	46,9
2041	12,8	58,8	28,4	0,70	48,5
2051	12,8	57,5	29,7	0,74	49,1

Rapport de dépendance : (0-14 ans + 65 ans et plus/15-64 ans)

2006 - 2051: projections, hypothèse moyenne, édition 2003.

Source: www.stat.gouv.qc.ca

composer avec des cohortes plus vieilles aux effectifs plus élevés que par le passé. Il n'y a plus de pyramide, mais plutôt une nouvelle structure d'âge qui pose de nouveaux défis sociaux, dont celui d'un partage équitable des ressources de la société entre les générations.

Rappelons que la part des jeunes âgés de moins de 14 ans est encore supérieure au Québec (16 %) à celle des personnes âgées de 65 ans et plus (14,4 %). Cette dernière proportion est appelée à augmenter lentement dans les années à venir, certes, mais il ne faudrait pas en conclure que la jeunesse aura pour autant moins de poids dans la société. Son importance numérique va rester grande, mais c'est l'équilibre entre les strates d'âge qui va changer lentement. En 50 ans, la population québécoise aura évolué d'une forme pyramidale à une autre, évoquant plutôt celle d'un cottage anglais, marquant ainsi l'avènement de nouveaux rapports intergénérationnels.

### Un vieillissement qui s'annonce

La chute assez brusque de la natalité à partir du milieu des années 60, suivie d'une certaine stabilité de la descendance finale autour de 1,6 enfant, a entraîné à long terme la mutation de la pyramide des âges décrite plus haut. Parallèlement, les cohortes du baby-boom ont progressé vers le haut, entraînant une hausse de l'âge moyen de la population.

Le Québec n'a pas encore une population vieille, mais la tendance au vieillissement est nettement présente et elle va s'accélérer de façon rapide au début du XXI<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent les projections de population faites par l'Institut de la statistique du Québec : la part de la population âgée de 65 ans et plus va passer de 13 % en 2001 à 21,3 % en 2021 et à environ 30 % au milieu du siècle. Par comparaison, la Suède a actuellement 17,8 % de sa population âgée de 65 ans ou plus, le Japon, 15 %, tandis que les États-Unis et le Canada ont une proportion un peu moins élevée que celle du Québec (tous ces chiffres caractérisent l'année 2001).

L'âge médian de la population – l'âge qui départage la population entre deux groupes égaux – fera un bond considérable, passant de 38,5 ans en 2001 à 44,4 ans en 2021. Cela signifie que la moitié de la population aura plus de 44,4 ans cette année-là. Les projections publiées par l'Institut de la statistique du Québec donnent cependant à penser que le vieillissement de la population québécoise sera retardé à une date plus éloignée que prévue dans les estimés réalisés au tournant du nouveau millénaire à cause de la reprise de la natalité et de la hausse de l'immigration. Rappelons que la moitié de la population avait moins de 25 ans en 1951, une proportion qui caractérise en ce moment la démographie des nations amérindiennes sur le territoire québécois.

### Deux tranches d'âge contrastées

Deux phénomènes ressortent des projections de population pour deux groupes d'âge extrê-

mes – les 0-14 ans et les 65 ans et plus – pour la première moitié de ce siècle : la part des jeunes dans la population québécoise va rester importante et relativement stable durant toute la période (autour de 13 % de l'ensemble) alors que celle des personnes âgées va augmenter à un niveau élevé (environ 30 % au milieu du siècle). Si la natalité se maintient à la hausse, la part des jeunes risque même d'être un peu plus marquée encore. Les discours publics insistent de plus en plus (avec raison) sur les conséquences du vieillissement, mais il faudrait aussi ajouter que les jeunes vont continuer à être fort présents dans la société québécoise, y constituant un noyau relativement stable.

### Une nouvelle dépendance

Le rapport de dépendance – mesuré par le rapport du nombre de jeunes et de personnes de 65 ans ou plus sur la population âgée de 15 à 64 ans – va aussi augmenter, mais seulement après l'année 2011, alors qu'il devrait atteindre le haut niveau observé dans les années 50 et 60 (4<sup>e</sup> colonne du tableau 1.1). Ce rapport de dépendance doit être interprété avec précaution, notamment parce qu'une partie des personnes ayant dépassé l'âge de la retraite pourront rester actives sur le marché du travail ou encore effectuer des travaux non rémunérés, à titre de bénévoles par exemple. Dans les années 50, les personnes dépendantes étaient surtout des enfants qui n'avaient pas de ressources économiques propres; dans les années 2010 et après, les personnes dépendantes seront de plus en plus des personnes âgées possédant pour la plupart un patrimoine, ce qui affectera l'impact socioéconomique de la dépendance sur la société.

### Le poids du centre

Quand on évoque les changements démographiques en cours, tous pensent spontanément à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population; mais il faut aussi avoir en tête

## Population et démographie

que le centre de la distribution se gonfle à mesure que vieillit la génération du baby-boom, une tendance qui va se poursuivre jusqu'à dans les années 2020, alors que les baby-boomers délaisseront peu à peu le marché du travail et quitteront la scène. Entre-temps - et dans un avenir proche -, c'est plutôt le centre de la distribution démographique qui pèse de tout son poids sur la société.

La tranche d'âge la plus nombreuse a en ce moment 44 ans, et les personnes qui se situent de chaque côté de cette catégorie modale (disons dans la fourchette des 38-50 ans) présentent de tout leur poids dans la société : leurs

comportements modèlent ce qui s'y passe. Cela apparaît clairement dans la sphère de la consommation marchande, par exemple.

### La décroissance démographique des régions est amorcée

Le déclin démographique est cependant déjà amorcé dans plusieurs régions du Québec. D'après les données révisées de la population, 6 régions ont connu un certain dépeuplement ces 10 dernières années : la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. La région de la

**TABLEAU 1.2 Population, variation de la population et accroissement selon les régions administratives, Québec, 1981-2007**

Régions administratives	1981	1991	2001	2007p	2007p	Variation de la population	Accroissement
	%	%	%	%	N	1991-2007	1991-2007
Bas-Saint-Laurent (1)	3,3	3,0	2,8	2,6	201 642	-3,9	-7 923
Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)	4,4	4,1	3,8	3,6	273 434	-7,0	-19 045
Québec (3)	9,0	8,9	8,8	8,8	675 450	6,5	44 090
Mauricie/Bois-Francs (4)	3,9	3,7	3,5	3,4	261 149	-1,1	-2 991
Estrie (05)	4,0	3,9	3,9	3,9	303 730	9,7	29 355
Montréal (06)	27,3	25,7	25,0	24,3	1 871 846	-3,0	56 606
Outaouais (07)	3,8	4,1	4,4	4,5	349 377	16,6	58 053
Abitibi-Témiscamingue (08)	2,3	2,2	2,0	1,9	145 192	-7,1	-10 253
Côte-Nord (09)	1,8	1,5	1,3	1,2	95 668	-10,5	-10 002
Nord du Québec (10)	0,5	0,5	0,5	0,5	40 913	9,1	3 710
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1,8	1,5	1,3	1,2	95 461	-13,3	-12 729
Chaudière-Appalaches (12)	5,4	5,3	5,3	5,2	399 563	5,9	23 575
Laval (13)	4,2	4,6	4,7	5,0	381 651	15,6	59 708
Lanaudière (14)	4,0	4,8	5,4	5,8	445 188	22,8	101 367
Laurentides (15)	4,8	5,5	6,4	6,9	528 318	25,9	136 963
Montérégie (16)	16,5	17,5	17,7	18,2	1 403 360	12,0	168 925
Centre du Québec (17)	3,1	3,0	3,0	3,0	228 865	7,3	16 663
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>7 700 807</b>	<b>5,9</b>	<b>453 911</b>

\* Données de Statistique Canada, légèrement différentes de celles de l'ISQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec* et [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

Mauricie-Bois-Francs a été la dernière à s'ajouter à la liste (tableau 1.2). Il faut cependant prendre en compte une précision importante : ces régions comptent pour 14 % de la population totale. La décroissance de la population ne touche donc qu'une faible proportion des régions habitées, même si les territoires touchés sont vastes.

La grande région de Montréal a aussi perdu une partie de sa population au profit des régions adjacentes, en forte croissance depuis 1991 (les Laurentides, surtout, ainsi que Lanaudière) ou de régions en croissance modérée (Laval et la Montérégie), mais «ses pertes sont beaucoup moins importantes entre 1996 et 2001 qu'elles ne l'étaient entre 1991 et 1996», d'après l'Institut de la statistique du Québec. La région de l'Outaouais connaît aussi une hausse démographique plus marquée. Ces cinq régions en croissance ont augmenté leur poids respectif dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le Nord-du-Québec à cause de la forte fécondité des populations autochtones, mais il faut ajouter que cette région est faiblement peuplée.

#### De plus en plus d'urbains

La population québécoise se concentre davantage dans les grandes régions métropolitaines, qui connaissent toutes (sauf celles de Saguenay et, dans une moindre mesure, celle de Trois-Rivières) une croissance démographique plus forte que celle de l'ensemble du Québec (tableau 1.3). La province est de plus en plus urbaine, et un peu moins de la moitié de toute sa population se retrouve dans la grande région montréalaise. C'est la région métropolitaine de Gatineau qui croît le plus vite depuis 10 ans, suivie par celle de Sherbrooke.

Trois phénomènes démographiques affectent la taille de la population totale et l'équilibre entre les groupes d'âge, et jusqu'à un certain point, la répartition entre les régions : la natalité, l'immigration internationale et les migrations interprovinciales. Nous en examinerons brièvement les évolutions.

#### Nouveau dynamisme de la fécondité

Le nombre de naissances et le taux de natalité ont été en forte baisse dans les années 90, atteignant un creux en 2002 avec 72 478 nais-

**TABLEAU 1.3** Population par régions métropolitaines de recensement et variation en %, Québec, 1991-2007

Régions	1991	2001	2007p	Variation en %
Montréal	3 290 792	3 507 182	3 695 790	12,3
Québec	660 730	696 377	728 924	10,3
Hull-Gatineau	232 901	262 954	287 728	23,5
Saguenay	164 531	157 764	151 803	-7,7
Sherbrooke	143 998	156 980	166 503	15,6
Trois-Rivières	139 328	140 109	143 846	3,2
Reste du Québec	2 432 455	2 478 621	2 526 213	3,9
<b>Total</b>	<b>7 064 735</b>	<b>7 396 990</b>	<b>7 700 807</b>	<b>9,0</b>

\* Les populations des régions ont été révisées de 1996 à 2004, mais pas les populations de 1986 et de 1991.

p: données provisoires

Source : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

**TABLEAU 1.4 Divers indicateurs de fécondité,  
Québec, 1980-2007**

Année	Naissances	Taux de natalité	Indice synthétique de fécondité
1980	97 498	15,0	1,63
1990	98 013	14,0	1,63
2000	72 010	9,8	1,45
2007p	84 200	10,9	1,65

p: données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec,  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

sances (tableau 1.4). La natalité s'est par la suite redressée de manière importante, surprenante même, après des années de sous-fécondité. L'indice synthétique de fécondité est même remonté à 1,65 enfant par femme en âge d'enfanter.

Les enfants des premières cohortes du baby-boom d'après-guerre sont maintenant arrivés à l'âge d'avoir leurs propres enfants, et on peut présumer que le nombre de naissances se maintiendra au même niveau pendant un certain temps avant de continuer à régresser lorsque le nombre de mères potentielles diminuera.

Le taux de fécondité a diminué de façon importante dans le groupe des jeunes femmes âgées de moins de 20 ans, mais non dans les autres groupes d'âge dans lesquels on observe une tendance à la hausse généralisée. La hausse de la natalité est survenue dans tous les groupes d'âge après 20 ans, ce qui laisse à penser que le désir d'enfant a eu tendance à se matérialiser plus largement chez les jeunes, et non seulement chez les femmes qui se sont décidées «sur le tard».

Plus scolarisées qu'auparavant, les jeunes femmes ont cependant reporté à plus tard la venue des enfants, comme le montrent l'augmentation de l'âge moyen de la mère à la naissance (29,6 ans en 2007) ainsi que les taux plus élevés de fécondité entre 25 et 34 ans. Les fem-

mes attendent aussi d'être établies professionnellement avant de devenir mères. Or, les études montrent que plus l'âge de la mère à la première naissance augmente, plus la probabilité d'avoir un autre enfant par la suite diminue.

La mesure de la descendance finale d'une cohorte de femmes donne une évaluation plus fiable du remplacement de la population que l'indice synthétique de fécondité. Nous pouvons estimer avec assez de justesse quel a été le nombre total d'enfants mis au monde par les femmes nées avant le milieu des années 60, puisqu'elles ont maintenant passé l'âge d'en avoir d'autres. La mesure de descendance finale décline chaque année depuis 1921, date à partir de laquelle chaque cohorte annuelle de femmes a eu un peu moins d'enfants que la précédente. La cohorte des femmes nées en 1943 a été la première à avoir eu moins de 2,1 enfants par femme, soit le nombre nécessaire pour assurer le remplacement naturel de la population. La diminution de la descendance finale semble s'être arrêtée avec la cohorte des femmes nées en 1955, pour se stabiliser à 1,65 enfant environ par la suite selon les projections faites pour les cohortes de femmes nées entre 1955 et 1970. Les projections faites sur la descendance finale des femmes nées après 1970, qui sont cependant encore en âge d'avoir des enfants, donnent à penser qu'elle sera quelque peu inférieure à 1,65 enfant. «Les générations suivantes sont encore jeunes, mais en mauvaise posture pour atteindre ce seuil. En effet, elles ont considérablement retardé la venue du premier enfant<sup>2</sup>.»

L'examen de la langue d'usage de la mère à la naissance montre que les francophones ont une fécondité un peu plus faible. Les personnes qui ne parlent que le français à la maison représentent 82,9 % de la population, et les mères qui parlent français à la maison représentent 74,4 % de toutes celles qui ont accouché en 2001<sup>3</sup>. Les Anglo-québécoises ont aussi une fécondité plus faible que leur poids

démographique, alors que les femmes ayant déclaré une autre langue maternelle ont une fécondité plus forte.

L'adoption internationale est marginale et même en régression depuis 2003. Ainsi, 908 enfants nés à l'étranger avaient été adoptés cette année-là par des parents québécois, mais ce nombre a chuté par la suite pour tomber à seulement 496 en 2007. Au total, 13 714 enfants nés à l'étranger ont été adoptés par des couples québécois de 1990 à 2007, soit une moyenne de 761 par année.

Enfin, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) est élevé; il oscille entre 28 000 et 29 000 depuis 10 ans, ayant même atteint le nombre de 29 460 en 2004. Acte médical difficile sur les plans émotif et physique pour les femmes, l'interruption volontaire de grossesse n'est pas seulement répandue chez les adolescentes et les jeunes femmes, mais elle est également fréquente dans le groupe des femmes plus âgées. Le taux d'IVG est le plus élevé dans la tranche d'âge des 20-24 ans, mais il reste très important chez les femmes qui ont plus de 30 ans. Comment expliquer cela? Le nombre élevé d'IVG marque les limites – et même l'échec, pour certains analystes – de l'information donnée en matière de contraception dans les écoles, les institutions de santé et la famille. Il ne faut pas exclure que l'avortement serait devenu un moyen de contraception de dernier recours, une hypothèse qui soulève bien des critiques et qui n'a pas été l'objet d'études fouillées.

#### Hausse continue de l'espérance de vie

D'après le dernier chiffre disponible (année 2005, estimations de l'ISQ), elle est de 77,6 ans pour les hommes et de 82,7 ans pour les femmes. On observe depuis une quinzaine d'années une réduction marquée de l'écart entre hommes et femmes, maintenant de cinq ans.

La différence entre hommes et femmes observée après 65 ans est cependant moindre,

soit un peu moins de 4 ans. S'ils se rendent jusqu'à 65 ans, les hommes peuvent en effet espérer vivre encore 17,3 ans et les femmes, encore 20,9 ans (estimation faite pour l'année 2005). L'écart entre les hommes et les femmes est encore plus réduit pour ce qui est de l'espérance de vie sans perte d'autonomie fonctionnelle après 65 ans, car une partie des années supplémentaires vécues par les femmes le sont au prix d'une perte d'autonomie.

Le taux de mortalité infantile est maintenant inférieur à 5 décès pour 1 000 naissances depuis le début des années 90, s'établissant à 4,5 en 2007. La différence entre les sexes, qui était de 4,3 points en 1971, se situe à maintenant à 0,5 point seulement, les bébés de sexe féminin ayant un taux de mortalité infantile moins élevé (4,2) que ceux de sexe masculin (4,7). Les chercheurs se préoccupent maintenant d'examiner les conséquences à long terme sur la vie des individus de l'effort thérapeutique déployé lors de naissances prématurées. Des séquelles importantes peuvent affecter le développement d'enfants nés prématurément, ce qui pose de nouveaux problèmes d'éthique.

#### Vers une augmentation du nombre de décès

Le nombre de décès a augmenté durant les années 90, avant de se stabiliser autour de 54 000 à 55 000 par année depuis 10 ans. Le taux de décès – mesure qui tient compte de la taille de la population – est maintenant de 7,3 % (pour mille), contre 6,8 % en 1960. Malgré la progression de l'âge moyen de la population et la hausse de la part des personnes âgées dans la population totale, le taux de décès est demeuré assez stable, autour de 7,3 % depuis 1993. Mais avec le vieillissement attendu de la population, ce taux est cependant appelé à augmenter dans les années à venir.

#### Faible accroissement naturel de la population

Conséquence de la diminution rapide de la natalité et de l'augmentation du nombre de

décès chaque année, l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) de la population québécoise est en forte diminution (tableau 1.5). Cet accroissement naturel est d'environ 28 000 personnes (estimation pour les années 2006 et 2007) alors qu'il était proche de 50 000 en 1990. Il avait même régressé à 16 730 personnes en 2002. On le voit, la diminution est importante. En 1960, l'accroissement naturel de la population était supérieur à 100 000 personnes. La chute rapide de l'accroissement naturel de la population est récente, remontant au début des années 90. Le taux d'accroissement naturel était d'environ 7‰ chaque année entre 1960 et 1990, mais il a par la suite chuté rapidement à 2,5‰ en 10 ans.

Il faut souligner l'apparition d'un phénomène nouveau au tournant de l'an 2000 : l'accroissement de la population par migration est devenu plus important que l'accroissement naturel. Il y a eu en effet 18 944 naissances de plus que de décès en 2003, et le solde migratoire net a été quant à lui estimé cette même année à 33 825 personnes.

La balance en faveur des naissances s'est quelque peu rétablie avec la reprise de la natalité ces dernières années, mais à moyen terme le Québec devra de plus en plus compter sur les apports extérieurs – qu'ils viennent du Canada ou de l'étranger – pour assurer la croissance de sa population, d'autant plus que le nombre annuel de décès est appelé à augmenter fortement dans le proche avenir.

#### **Le Québec attire de nouveau**

Le solde migratoire total comprend deux types de mouvements de population, soit les échanges entre le Québec et les provinces canadiennes et les entrées et sorties en provenance de (ou vers) l'étranger. Le Québec avait un solde migratoire total négatif jusqu'en 1980. Cette tendance avait été renversée par la suite, le solde migratoire total étant largement positif jusqu'en 1993. Il est de nouveau en hausse depuis six ans<sup>4</sup>. Globalement, le Québec est gagnant dans ses échanges de population avec l'étranger, mais il est perdant dans ses échanges avec les provinces canadiennes.

En fait, c'est le solde migratoire interprovincial qui a été le plus longtemps négatif, et ce, depuis les années 60 (tableau 1.6). Ce solde négatif avait même été fort important après l'élection en 1976 du premier gouvernement du Parti québécois, et ce, jusqu'en 1983, avant de se redresser par la suite. Les démographes de l'Institut de la statistique du Québec estiment que plusieurs anglophones montréalais avaient alors devancé une migration qui de toute façon s'annonçait inévitable. Le solde négatif a de nouveau augmenté au cours des années 90, mais il a diminué de manière importante dans les années 2000. Le solde des migrations nettes entre le Québec et les autres provinces a été de -8 155 en 2006 (dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles), en hausse par rapport aux années les plus récentes. Le solde tournait autour de 10 000 migrants dans la décennie précédente.

**TABLEAU 1.5 Accroissements naturel et migratoire (en nombre et en %), Québec, 1980-2007**

Année	Naturel		Migratoire	
	N	%	N	%
1980	53 983	8,3	-4 423	-0,7
1990	49 362	7,0	27 883	4,0
1995	34 536	4,8	7 952	1,1
2000	18 964	2,6	11 963	1,6
2005	21 141	2,8	29 252	3,8
2006p	28 300	3,7	24 484	3,2
2007p	28 150	3,7	23 450	3,0

p: données provisoires.

Source: Institut de la statistique du Québec,  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca) et [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

L'état du Québec 2009

**TABLEAU 1.6 Migrations interprovinciales, entrants et sortants du Québec en % et solde migratoire selon la région, 1975-2006**

	Année						Total	
	1975	1980	1990	2000	2005	2006	N	%
<b>Entrants au Québec à partir de</b>								
Atlantique	17,0	16,7	15,2	15,1	13,3	14,3	119 394	15,0
Ontario	66,6	62,7	67,4	59,8	66,1	63,3	498 668	62,9
Prairies/T. N.-O.	8,7	13,1	10,9	12,3	11,2	12,8	104 352	13,1
C.B.	7,7	7,5	6,4	12,8	9,3	9,6	71 476	9,0
<b>Sortants du Québec vers</b>								
Atlantique	18,1	9,9	11,6	9,1	10,1	10,8	135 202	11,0
Ontario	59,5	62,1	66,8	71,0	63,8	58,0	812 858	65,7
Prairies/T. N.-O.	11,9	18,1	11,4	11,3	15,5	21,1	164 550	13,3
C.B.	10,5	9,9	10,1	8,6	10,6	10,0	124 041	10,0
<b>Solde</b>	<b>-10 361</b>	<b>-29 636</b>	<b>-7 125</b>	<b>-12 146</b>	<b>-4 963</b>	<b>-8 155</b>	<b>-442 761</b>	

\* Le total inclut la période de 1975 à 2006

Source : Statistique Canada, Cansim tableau 051-0019.

Les migrations d'une province à l'autre sont fort importantes au Canada, et il en va de même dans le cas du Québec. En 31 ans, le Québec a perdu 442 761 personnes dans ses échanges de population avec le reste du Canada. Rappelons que d'autres provinces canadiennes ont aussi connu un solde migratoire négatif important au cours de la même période, de même que plusieurs États américains de taille comparable à celle du Québec dans leurs échanges de population avec d'autres États. Outre «l'incertitude» qui a entouré l'avenir politique du Québec – un facteur qui a souvent été évoqué par les analystes pour expliquer ce phénomène dans les années 80 –, bien d'autres causes expliquent les mouvements de population d'une région à l'autre, notamment des facteurs économiques et même géographiques comme le montre la situation comparable de provinces ou d'États américains voisins.

#### Québec-Ontario aller-retour

Où vont les Québécois qui migrent ailleurs au Canada ? En Ontario, d'abord, et de loin. La proportion de migrants québécois qui choisissent de s'y établir a été d'environ deux sur trois pendant un quart de siècle, avec quelques hauts et bas au fil de la conjoncture économique. Un changement majeur est cependant en cours depuis l'année 2005 : la part des migrants qui choisissent l'Ontario est en chute libre – tombant même à 58 % en 2006 –, alors que les immigrants s'établissent plus nombreux dans l'ouest du pays. Les Prairies – l'Alberta en tête – attirent en effet maintenant davantage de migrants québécois, dont le nombre est en progression importante depuis 2005, soit depuis le boom pétrolier. La région des Prairies (surtout l'Alberta) a attiré 21,1 % des migrants québécois en 2006 et la Colombie-Britannique, 10 %. La région de l'Atlantique suit avec 10,8 % des migrants. Bref, il y a un très net changement dans la destination choisie par les personnes sortant du Québec depuis 1975, l'Ontario

## Population et démographie

perdant du terrain au profit de l'Alberta, alors que la part des provinces de l'Atlantique, qui avait régressée de moitié depuis les années 70, se redresse quelque peu.

D'où viennent les Canadiens qui migrent vers le Québec? Cette fois encore, l'échange de population avec l'Ontario domine largement: c'est elle qui «fournit» les deux tiers des personnes établies au Québec en provenance d'une autre province, et cette proportion est presque stable depuis 30 ans. Les provinces de l'Atlantique suivent avec 14,3 % de l'ensemble en 2006 – une proportion stable aussi depuis 30 ans –, puis viennent les Prairies avec 12,8 % et la Colombie-Britannique avec 9,6 % en 2006.

Il faut noter que la provenance des entrants au Québec est beaucoup plus stable sur une longue période que la destination des sortants, qui semble liée à la conjoncture économique régionale canadienne. Ces derniers ont plutôt tendance à se diriger en large majorité vers trois provinces. L'Ontario demeure de très loin

la première province avec laquelle se font les migrations interprovinciales qui impliquent des Québécois, mais un changement se dessine ces dernières années avec la progression du nombre de migrants vers l'Alberta au détriment de l'Ontario.

La migration interprovinciale touche davantage les jeunes que les autres groupes d'âge. Plus de la moitié des entrants (52,5 % en 2006) et des sortants (50,3 %) ont moins de 30 ans. On y retrouve en fait bon nombre d'enfants qui accompagnent leurs parents en quête d'emploi dans leur nouveau milieu de résidence. Il n'y a pas vraiment de différences importantes entre l'âge des entrants et l'âge des sortants, qui migrent sensiblement dans les mêmes proportions. À peu près autant de jeunes entrent au Québec qu'il y en a qui en sortent. Le seul groupe d'âge qui se distingue quelque peu est celui des personnes ayant atteint l'âge de la retraite: elles sont plus nombreuses à quitter le Québec qu'à s'y établir.

## 2. LE RETOUR DE LA FAMILLE ET DE LA NATALITÉ

D'après de nombreuses enquêtes, la famille reste centrale dans l'imaginaire des individus. Un ministère du gouvernement du Québec lui est même consacré et un conseil s'occupe d'aviser l'État des politiques à adopter. Comment se présente le portrait de la famille dans la société québécoise? Nous nous limiterons ici à un examen des statistiques portant sur la

nuptialité, la natalité et les caractéristiques morphologiques des ménages, examen qui nous en apprend cependant beaucoup sur la place qu'occupe la famille dans la société québécoise contemporaine.

### Désaffection vis-à-vis du mariage en tant qu'institution

L'état matrimonial des individus varie beaucoup selon les étapes du cycle de vie (tableau 2.1). Si

**TABLEAU 2.1** Répartition de la population selon l'état matrimonial, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

	Groupe d'âge	Célibataire	Marié <sup>1</sup>	Union libre	Séparé/divorcé	Veuf	Total
Femme	20-24	69,8	5,5	24,0	0,7	0,1	100
	25-29	37,0	22,5	37,8	2,5	0,1	100
	30-34	23,3	36,3	34,8	5,5	0,2	100
	35-39	18,2	44,3	28,1	8,9	0,4	100
	40-44	15,0	49,8	21,7	12,7	0,9	100
	45-49	12,0	53,5	16,4	16,2	1,9	100
	50-59	9,1	57,9	10,2	17,8	5,1	100
	60-69	8,4	56,3	4,4	13,5	17,7	100
	70-79	9,7	39,6	1,6	6,5	42,5	100
	80 et +	13,3	15,0	0,4	1,9	69,0	100
Homme	20-24	83,5	2,2	13,9	0,3	0,1	100
	25-29	51,8	13,6	33,1	1,3	0,1	100
	30-34	32,9	29,7	34,3	3,1	0,1	100
	35-39	25,4	39,4	29,6	5,5	0,1	100
	40-44	20,0	47,2	23,9	8,7	0,3	100
	45-49	15,1	63,7	18,8	11,8	0,5	100
	50-59	9,8	61,9	13,8	13,3	1,3	100
	60-69	7,8	69,1	8,0	11,1	4,1	100
	70-79	7,6	69,5	4,0	7,3	11,5	100
	80 et +	7,7	57,4	1,9	4,2	28,7	100
	Total	F 25,4	38,9	16,4	9,3	10,0	100
	15 ans et +	H 31,4	41,6	17,7	7,0	2,2	100

1. Les personnes séparées vivant en union libre sans avoir divorcé sont comprises dans les mariées.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001; calculs de l'auteur.

les jeunes sont davantage célibataires et les personnes âgées, plus souvent veuves, ce qui est une évidence connue, des différences entre les sexes apparaissent à ces deux moments du cycle de vie : les femmes se marient plus tôt que les hommes et terminent leur vie veuves en plus forte proportion. La vie commune (en couple) intervient maintenant plus tard, mais elle domine chez les individus qui ont entre 30 et 60 ans. Cette fois encore, des différences entre les sexes apparaissent : les trois quarts des hommes âgés de 50 à 70 ans vivent en union, alors que cette proportion est moindre chez les femmes à cause d'une plus forte part de veuves, de plus en plus nombreuses à mesure qu'on avance en âge.

Le nombre absolu de mariages a diminué de plus de la moitié depuis 1970, alors que la population augmentait par ailleurs. Au total, 21 291 mariages ont été célébrés en 2006, contre 24 237 en 1995 et 51 690 en 1975. Notons au passage qu'on avait cru un moment en 2000 que le mariage gagnait de nouveau en popularité puisque 24 908 unions avaient été célébrées cette année-là, mais on sait maintenant que cette hausse a été bien éphémère, étant attribuable à la magie exercée par l'entrée dans un nouveau millénaire.

Environ 30 % des mariages ont été célébrés devant un célébrant civil (une proportion stable depuis six ans) contre 19 % en 1980. En 2001, la proportion de mariages impliquant au moins une personne divorcée était de 31 %.

L'âge moyen au premier mariage a nettement augmenté en cinq ans, atteignant 28 ans pour les femmes et de 29,8 ans pour les hommes en 1999 (dernière donnée disponible). On peut en fait parler d'une véritable désaffection envers le mariage, qui apparaît de moins en moins comme une institution normative aux yeux des nouveaux couples. Mais les données annuelles sur les nouveaux mariés ne donnent pas une idée juste de l'ampleur de cette défection. Il faut examiner l'état matrimonial de tous

TABLEAU 2.2 Types d'union des couples selon l'âge de la femme, Québec, 2001

Âge	Mariée	En union libre	Total	
			%	N
15-24	18,0	82,0	100	79 775
25-29	37,3	62,7	100	133 210
30-39	57,1	42,9	100	390 875
40-49	72,9	27,1	100	437 490
50-59	84,9	15,1	100	330 900
60 et +	94,2	5,8	100	328 150
Total	70,4	29,6	100	1 700 400

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 ; calculs de l'auteur.

les couples et considérer les changements survenus en cours de vie pour en prendre la juste mesure.

D'après le Recensement de 2001, 30 % de tous les couples québécois vivaient en union libre et 7 sur 10 étaient mariés officiellement (tableau 2.2). L'union libre a donc fait un bond considérable en 10 ans (elle touchait 19 % des couples en 1991). La popularité de l'union libre varie fortement selon l'âge. Elle est de 82 % chez les jeunes couples âgés de moins de 24 ans (d'après l'âge de la femme) et elle est des deux tiers chez les 25-29 ans. Après l'âge de 30 ans, la proportion de couples mariés augmente sensiblement. Il y a donc ici un important effet du cycle de vie : en vieillissant, les couples ont tendance à se marier, surtout lorsqu'ils envisagent d'avoir des enfants.

L'analyse qui précède donne cependant une vue statique de la situation, un portrait en coupe instantanée ou encore à un moment donné, comme une photographie. Pour une compréhension complète de la situation, il faut aussi reconstituer le film ou, en termes plus savants, examiner la situation dans une perspective longitudinale. On sait en effet qu'une partie des couples vivant en union libre vont se

marier après une période de cohabitation, mais le mariage demeure encore le fait de la minorité. D'après l'Enquête sociale générale de Statistique Canada (cycle 15), « le tiers des Québécoises avaient épousé leur conjoint de fait au moment de l'enquête, comparativement à 59 % chez les femmes des autres provinces canadiennes<sup>5</sup> ».

Mais cet effet d'âge s'atténue d'une génération à l'autre, car les nouvelles générations se marient moins, même à un âge plus avancé. Il faudra attendre que les nouvelles générations vieillissent pour mesurer l'ampleur de la désaffection vis-à-vis du mariage. Tout indique qu'elle restera bien réelle au Québec, même si le mariage gagne un peu de terrain en vieillissant<sup>6</sup>. La défection vis-à-vis du mariage est beaucoup plus prononcée au Québec qu'ailleurs au Canada. Ainsi, la probabilité de vivre en union libre lors de l'établissement en couple est de 70,4 % chez les Québécoises âgées de 30 à 39 ans et de 34,2 % chez les Canadiennes dans les provinces anglophones, d'après l'Enquête sociale générale. Autre indicateur tiré de la même enquête : la part des familles recomposées vivant en union libre est de 73,5 % au Québec et de 43,3 % au Canada anglais.

#### **Union civile et mariage des homosexuels**

En parallèle à la défection vis-à-vis du mariage, les personnes d'orientation homosexuelle revendiquent avec beaucoup de bruit le droit de se marier officiellement, ce qui implique un changement dans les lois fédérales. En juin 2002, le gouvernement du Québec a reconnu l'union civile. Au cours de la première année, 159 unions civiles ont été officiellement contractées, dont 10 entre personnes hétérosexuelles. Au total, 82 unions ont impliqué deux hommes (51,6 % du total) et 67 unions, deux femmes (42,1 %). Dans une étude sur la question, Louis Duchesne a observé que les conjoints ayant choisi de s'unir civilement étaient le plus souvent très instruits (plus de

15 ans de scolarité), d'âge moyen assez élevé (autour de 45 ans) et plus fréquemment nés à l'étranger (environ 20 % chez les hommes)<sup>7</sup>.

Le Recensement de 2001 présentait pour la première fois des données sur les unions entre personnes de même sexe. Il y avait au Québec 6 350 couples formés de deux hommes et 4 015 couples formés de deux femmes. Ces chiffres donnent une estimation plus faible que prévue de l'ampleur du phénomène de l'homosexualité en couple. Devant ce résultat, deux questions se posent : a-t-on exagéré l'étendue de l'homosexualité dans la société à la suite d'une attention accrue portée à cette question dans les médias ces dernières années – bien qu'une partie des homosexuels vive sans doute dans des ménages de personnes seules – ou encore, les personnes vivant dans des unions entre homosexuels ont-elles été réticentes à s'identifier comme telles dans les questionnaires du Recensement?

#### **Le retour de la famille**

La diminution du nombre de mariages au Québec, plus prononcée chez les francophones d'ascendance canadienne-française, pour reprendre les termes de la commission Bouchard-Taylor, ne signifie pas que la famille soit en déclin. On aurait tort en effet d'enterrer trop vite cette institution sociale qui apparaît encore comme étant centrale dans l'univers des valeurs des individus interrogés dans diverses enquêtes sociologiques, malgré la popularité du divorce et des unions libres. Il est maintenant évident que ces dernières n'ont pas entraîné de défection vis-à-vis de la famille, mais bien plutôt vis-à-vis d'une forme traditionnelle d'union, ce qui est différent.

La désaffection vis-à-vis du mariage est liée à la dénatalité – les couples vivant en union libre ont moins d'enfants que les couples mariés –, mais elle n'est pas la cause de la baisse de la natalité. Le mariage et la décision d'avoir plusieurs enfants sont plutôt deux phé-

nomènes reliés qui dépendent d'un ensemble de facteurs. Il en va de même pour la diminution de la pratique religieuse, elle-même associée à la baisse de la natalité par plusieurs chercheurs<sup>8</sup>. La désaffection vis-à-vis de la pratique religieuse, la désaffection vis-à-vis du mariage et la dénatalité sont en fait trois tendances interrelées qui révèlent des changements culturels profonds.

Comment expliquer la chute tendancielle de la natalité? Celle-ci s'inscrit dans une profonde mutation culturelle qui marque la conception même de la vie en couple et de la vie familiale. Avoir des enfants implique que les couples se donnent un horizon commun durable, ce qui est devenu problématique dans nos sociétés développées. Le destin des individus s'inscrit-il encore dans un espace et une temporalité qui est conciliable avec la venue des enfants? La venue d'un enfant est pour plusieurs individus difficilement conciliable avec d'autres priorités. Ainsi, certains voient leur vie active comme une carrière à bâtir – et non plus comme un destin relativement stable : devenir cultivateur ou ouvrier comme son père, par exemple, dans les générations passées – qui apparaît difficilement conciliable avec la venue d'enfants. Plus largement, c'est tout le mode de vie axé sur le travail salarié et la consommation qui est devenu mobile, mode de vie peu conciliable avec une famille comptant plusieurs enfants.

D'autres facteurs plus immédiats affectent la concrétisation du désir d'enfant lorsqu'il est bien présent. Le premier est sans doute l'insécurité économique qui frappe plus durement les jeunes ménages – précarité, revenus du travail en baisse –, empêchant l'élaboration de projets d'avenir au cœur desquels le désir d'enfants, bien présent comme les études le montrent, ne peut pas se concrétiser. Les jeunes couples reportent à plus tard la venue des enfants qu'ils désirent, au risque de ne jamais passer à l'acte. Le second facteur est la difficulté qu'ont les jeunes mères et pères à concilier

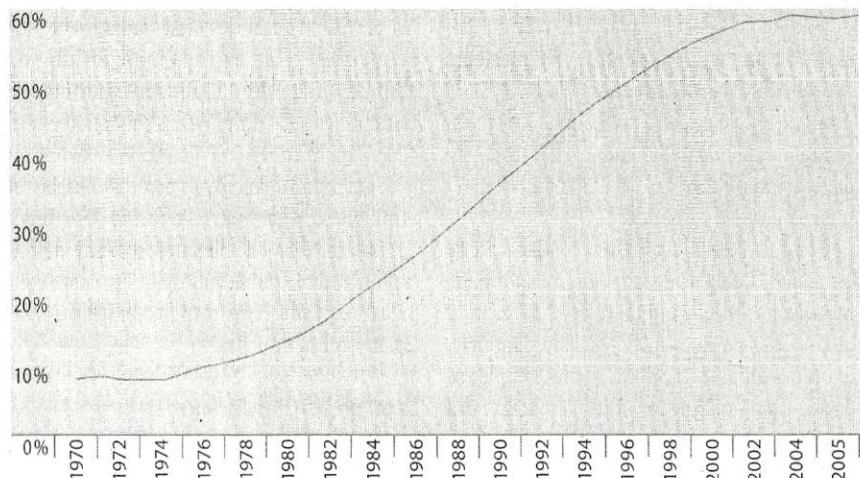
l'occupation d'un emploi et le soin des enfants, surtout les deuxième et troisième. Si les places en garderies sont maintenant plus accessibles – bien qu'en nombre insuffisant, comme on le sait – il faut souligner que les entreprises et les employeurs sont encore réticents à mettre de l'avant des mesures favorisant la conciliation des activités professionnelles et familiales des parents. La réforme des congés de maternité est un volet important de la politique familiale qui devrait permettre aux couples de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.

#### **La proportion de naissances hors mariage plafonne**

La proportion de naissances hors mariage a connu une hausse fulgurante pendant 30 ans – de 1970 à 2000 –, atteignant 59,3 % de l'ensemble en 2005. Cette proportion est encore plus élevée pour les naissances de rang un (65 % en 2005). Les naissances hors mariage sont maintenant devenues la norme. Il s'agit d'un changement majeur et radical qui illustre la mutation de la conjugalité. Cependant, la croissance continue depuis 1970 de la part des naissances hors mariage a fortement ralenti à partir de 1998 et elle a atteint un plateau un peu inférieur à 60 % de l'ensemble des naissances totales (graphique 2.1).

Une étude de Louis Duchesne révèle d'importantes variations régionales dans la proportion de naissances hors mariage<sup>9</sup>. En Abitibi-Témiscamingue, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, plus des deux tiers des naissances sont issues de parents non mariés alors que, dans la région de Montréal, cette proportion, stable depuis 1990, se situe autour de 40 % seulement. Les différences sont encore plus considérables entre les municipalités, le phénomène étant moins marqué dans celles où se trouve une forte présence anglophone, notamment à l'ouest de Montréal, là où l'union libre est aussi beaucoup moins répandue.

GRAPHIQUE 2.1 Naissances hors mariages en %, Québec, 1970-2005



Source : Institut de la statistique du Québec, [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

#### Hausse tendancielle du divorce

Le nombre total de divorces tournait autour de 20 000 entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Depuis 10 ans, il est en diminution, sans doute parce qu'il y a moins de couples mariés susceptibles de divorcer. En fait, le seul examen des nombres annuels de divorces est trompeur, car l'incidence du divorce augmente très nettement d'une génération à l'autre : quelle que soit la durée du mariage, le taux de rupture d'union augmente de façon régulière d'une cohorte annuelle de mariés à l'autre. Par exemple, la proportion de couples mariés en 1975 qui n'ont pas fêté leurs noces d'argent en 2000 est de 33,9 %, soit 338,8 sur 1 000. Or, cette proportion était plus faible pour la cohorte des couples mariés 11 ans plus tôt (1964), soit 21 % après 25 ans de mariage. Les données sur les taux de divorce montrent clairement qu'à mesure qu'on se rapproche des années récentes, les chances de divorcer augmentent à diverses durées depuis le mariage. Ainsi, dans la cohorte des mariés de l'année 1984, près de 40 % des couples étaient divorcés en 2008, année des

noces d'argent. Les mariés de l'année 1989 ont quant à eux presque atteint cette proportion en 20 ans de vie commune, ce qui témoigne de l'augmentation tendancielle du divorce chez les couples officiellement mariés.

Au fil des ans, la hausse des taux de divorce a été encore plus nette chez les jeunes couples qui, jusqu'en 1997, ont divorcé plus fréquemment après cinq ans de mariage. Ainsi, cette année-là, 13 % des couples mariés ont divorcé avant d'avoir atteint cinq ans d'union. Un retournement de tendance est cependant observable chez les jeunes couples mariés depuis l'année 1993 : le taux de rupture cinq ans après est en diminution, un phénomène nouveau observable seulement ces dernières années. Ce retournement s'explique par le fait que les jeunes couples qui optent pour le mariage – dans le contexte où l'union libre est banalisée et largement répandue – le font par conviction religieuse ou en conformité avec des valeurs liées à une probabilité plus faible de divorcer.

Les effets de génération apparaissent mieux lorsqu'on examine les proportions de nouveaux

divorcés après une certaine durée du mariage. On voit nettement une hausse tendancielle du taux de divorce dans les 15 premières années du mariage. Au-delà de cette période, les proportions de nouveaux divorces sont assez stables d'une année à l'autre, et il n'y a pas de hausse tendancielle observable dans les cohortes de mariés depuis l'année 1964. Par exemple, après 21 ans de mariage, on observe une proportion de nouveaux divorcés de 46,1 % dans la cohorte des personnes mariées en 1964 et de 47,2 % dans celle des mariés en 1980. Il faudra évidemment attendre encore un certain temps avant de savoir si les personnes mariées dans les années 80 et 90 fêteront leurs noces d'argent dans les années 2005-2015 dans les mêmes proportions. Il est cependant permis de penser que l'effet de génération va se poursuivre et que les nouvelles cohortes vont connaître des taux de divorces plus élevés que les précédentes à durée de mariage égale. Cet effet de génération va sans doute contribuer à accroître les taux de divorces dans les années à venir.

Plus de la moitié des divorces survenus en 2000 ont eu lieu après moins de 15 ans de mariage, alors que cette proportion était plus élevée 10 ans auparavant. Au cours des années qui ont suivi l'adoption de la loi qui a légalisé le divorce, en 1969, il semble que les ménages formés de conjoints plus âgés ou mariés depuis plusieurs années aient eu moins tendance à rompre leur union que les jeunes ménages. Au fil des années, le divorce est devenu plus fréquent dans tous les groupes d'âge. Ce résultat est congruent avec l'observation précédente d'une hausse tendancielle du taux de rupture des unions conjugales. Une étude de Louis Duchesne parue en décembre 2003 montre qu'un divorce sur deux implique maintenant des couples sans enfant.

Ces statistiques donnent cependant une vue partielle de la situation des couples à cause de la désaffection vis-à-vis du mariage. Les ruptures d'union dans le cas des couples non

mariés ne sont pas prises en compte dans cette analyse, alors que ces couples pèsent de plus en plus lourd dans l'ensemble de la société.

Les couples en union libre n'échappent pas à la probabilité de connaître une rupture, bien loin de là. L'Enquête sociale générale de Statistique Canada permet d'estimer que les unions libres sont nettement plus instables que les mariages. La probabilité d'une rupture de la première union libre est estimée au double de celle qui caractérise le mariage. Fait à signaler, cette probabilité serait cependant plus faible de nos jours au Québec, comparée à celle observée dans un passé récent ou encore à celle observée au Canada anglais, là où l'union libre est moins répandue. En ce sens, lorsqu'elle devient plus fréquente, l'union libre comprend aussi un noyau de couples stables.

#### **Diversité grandissante des modes de vie familiaux et non familiaux**

Les modes de vie familiaux et non familiaux sont de plus en plus diversifiés, tant sur le plan synchronique – coupe transversale – que diachronique, c'est-à-dire au cours du cycle de vie des individus. Globalement, trois modes de vie différents sont maintenant dominants : en famille, en couple et en solitaire. Ces modes de vie sont décrits à l'aide d'une typologie plus fine qui distinguerà d'abord deux types de familles (couples avec enfant et familles monoparentales), ensuite les couples sans enfant présent et enfin les personnes qui vivent seules et les ménages non familiaux (tableau 2.3). Avant de les analyser en détail, voyons d'abord comment la population québécoise et les ménages se répartissent dans ces cinq types qui caractérisent autant de façons de vivre différentes.

Les couples avec enfant présent au foyer représentaient 28,2 % des ménages au Québec lors du dernier recensement (2006). Cette donnée à elle seule révèle bien l'ampleur des changements survenus en quelques décennies seulement. L'unité de vie typique dans la société

**TABLEAU 2.3 Typologie des ménages, Québec, 2006**

Ménages	N	%
Couples avec enfant	900 820	28,2
Couples sans enfant présent	834 155	26,2
Familles monoparentales	352 830	11,1
Ménages non familiaux	121 250	3,8
Personnes seules	980 340	30,7
<b>Total</b>	<b>3 189 395</b>	<b>100</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, calculs de l'auteur.

n'est plus le couple entouré d'enfants, et l'enfant occupe un espace plus limité qu'auparavant dans la vie des adultes parce que ceux-ci en ont moins. Ils doivent en conséquence s'occuper activement des enfants durant une période plus courte de leur vie. Moins de la moitié des adultes vivent en présence quotidienne d'enfants dans leur ménage. C'est là une situation nouvelle dans l'histoire, car les adultes de la première moitié du siècle passaient la majeure partie de leur vie à s'occuper d'enfants, après avoir eux-mêmes été élevés dans des familles nombreuses. Le rapport à l'enfant est l'un des changements majeurs qui caractérisent les modes de vie contemporains.

Les couples sans enfant présent représentent une catégorie de ménages en forte croissance et ils comptent pour plus du quart du total (26,2%). Nous reviendrons sur ce type de ménage plus loin. Si l'on additionne les couples avec et sans enfant présent, on note un autre changement majeur : les couples forment un peu plus de la moitié des ménages environ (54,4% en 2006).

Trois types de ménages quasi inexistant il y a encore 50 ans se partagent maintenant presque la moitié des unités ou des ménages. Les familles monoparentales regroupent plus d'un ménage sur 10 (11,1%), les ménages composés de personnes seules (30,7% de l'en-

semble) et les ménages non familiaux (3,8%). De plus en plus d'adultes vivent donc seuls. Par ailleurs, les adultes d'aujourd'hui passent une moins grande partie de leur vie active en présence d'enfants au sein du foyer, contrairement aux adultes d'hier qui ont élevé des familles plus nombreuses. On estime qu'environ 45 % des adultes du Québec vivent en présence d'enfant dans leur foyer, alors que les autres vivent en couple ou encore en solitaire.

Les unités de vie sont aussi plus petites. Le tiers des individus ne côtoient qu'une seule autre personne dans leur ménagé au quotidien, et moins du quart vivent dans un ménage comptant quatre personnes ou plus (par exemple, la famille de deux adultes et deux enfants, souvent considérée comme famille type). Il faut préciser que les types de ménages sont changeants dans le temps, au cours du cycle de vie : la probabilité de vivre une certaine période de temps plus ou moins prolongée dans une unité de taille réduite est par conséquent très élevée.

Nous examinerons maintenant plus en détails ces trois modes de vie dominants : familles, couples et personnes seules.

#### Les types de familles changent

Une question préalable s'impose : comment définir la famille ? Répondre à cette question est devenu complexe, on le sait. Nous n'entrerons pas dans le débat qui entoure cette question, qu'il faut cependant évoquer, car la définition statistique diffère des définitions sociologiques courantes. Ainsi, les données officielles incluent-elles les couples sans enfant présent, qui sont considérés comme des familles économiques<sup>10</sup>. Nous proposons plutôt de caractériser la famille comme une unité dans laquelle se trouve au moins un enfant présent. Bien entendu, un couple dont les enfants n'habitent plus au foyer forme encore une famille, mais nous préférons du point de vue sociologique parler d'un couple sans enfant présent pour en caractériser les modes de vie.

Les modes de vie changent avec le départ des enfants, et il paraît en conséquence nécessaire de distinguer les familles et les couples sans enfant présent. Il s'agit là d'une mutation majeure qui n'a pas assez retenu l'attention. La famille au sens sociologique a maintenant deux formes bien distinctes : la famille institution – celle dans laquelle l'enfant est en interaction quotidienne avec ses parents ou au moins l'un d'eux – et la famille réseau, celle qui est formée de liens maintenus entre membres consanguins appartenant à des unités de vie différentes. La famille institution n'est plus une unité de vie au sens strict et recoupe ce qu'on appelait autrefois la famille étendue.

Plusieurs changements majeurs ont marqué la famille contemporaine. Retenons parmi les principaux : l'avènement de la famille à parent unique ou à parents vivant séparément (familles monoparentales), la mutation du type d'union conjugale entre les parents, la chute du nombre d'enfants qui affecte la fratrie et la recomposition des familles après une rupture d'union.

Considérons d'abord la parentalité. La famille à deux parents est encore dominante (73,5 %), mais elle a cédé du terrain depuis 20 ans avec la montée de la monoparentalité<sup>11</sup>. Au total, 26,5 % des familles avec enfant présent sont maintenant monoparentales, ce qui représente une hausse d'environ 27 % depuis 15 ans. Les études montrent par ailleurs que les relations entre conjoints séparés ont changé au fil des années. La garde partagée est plus fréquente, et il semble que les difficultés et divergences entre parents – forcément présentes dans les cas de divorces et de ruptures – sont gérées de manière moins conflictuelle qu'il y a 15 ou 20 ans. Les pères assument aussi plus fréquemment la garde des enfants, mais les femmes sont encore plus nombreuses à le faire. Au total, 22,6 % des enfants sont élevés dans des familles monoparentales.

Deuxième changement majeur en cours : la mutation de l'union entre parents. Si les

familles monoparentales comptent pour le quart des familles avec enfant présent, on y trouve seulement le cinquième de tous les enfants, simplement parce qu'elles en ont moins que les familles qui ont deux parents présents au foyer. La majorité des enfants (57,2 %) sont donc élevés par des couples mariés et 20,3 % par des couples vivant en union libre. Avec la montée de la monoparentalité, le changement le plus marqué depuis 10 ans est sans doute l'augmentation de la proportion des familles biparentales dans lesquelles les parents vivent en union libre. Mais cette statistique en coupe transversale ne donne pas une bonne idée de l'ampleur du phénomène.

Cette tendance à vivre en union libre va s'accentuer dans l'avenir, car les jeunes couples se forment davantage en dehors des liens du mariage. On a vu plus haut que la majorité des naissances surviennent maintenant dans les unions libres et, à mesure que les unités familiales formées de personnes plus âgées vont se transformer, la proportion des familles dont les parents vivent en union libre va augmenter. En cinq ans seulement, la proportion d'enfants élevés dans des couples vivant en union libre a connu une hausse considérable.

Troisièmement, la taille moyenne des familles avec enfant présent continue de décroître avec la dénatalité. Un enfant sur quatre est maintenant élevé dans une famille à enfant unique, et ce modèle de famille à enfant unique est en hausse. L'historien E. Shorter qualifie ce type de famille de triadé, pour bien montrer que la position de l'enfant y est différente, celui-ci étant minoritaire devant deux adultes, sans interaction avec un frère ou une sœur, le plus souvent avec un nombre limité de cousins. La famille à deux enfants est en quelque sorte devenue la norme, comptant pour 44 % de l'ensemble. Un peu moins de 30 % des enfants ont au moins deux frères ou sœurs. Ces chiffres portent sur les enfants présents, et ils ne prennent pas en compte le départ éventuel d'un

enfant qui a quitté le foyer. Ils sous-estiment quelque peu la taille réelle du nombre d'enfants que les couples ont eus, mais ils donnent plutôt une vue d'ensemble des caractéristiques des familles sur le plan transversal, au moment du recensement. Les parents mariés ont plus d'enfants que les autres familles biparentales et que les familles monoparentales.

Deux thèses s'opposent sur l'évolution future de la famille. Les uns considèrent que la famille moderne tire à sa fin comme institution centrale dans la société alors que d'autres estiment plutôt que l'institution persiste, mais qu'elle change de forme et se désinstitutionnalise<sup>12</sup>. Il est par ailleurs certain que les unions se fragilisent; elles se succèdent dans le cours d'une vie, et le mariage formel connaît une baisse de popularité. Nous pouvons par conséquent avancer que c'est l'union conjugale elle-même plus que la famille qui se transforme de manière radicale, étant entendu que cette dernière doit aussi s'ajuster aux perturbations qui marquent la vie de couple.

#### **Le couple sans enfant présent à la maison**

Les types de ménages changent dans le temps. Avant les années 30, les individus vivaient presque tous en famille. Les ménages multifamiliaux de cette période (dans lesquels coexistaient plusieurs familles de générations différentes) représentaient une proportion non négligeable, et très peu de personnes vivaient seules. Les célibataires vivaient avec d'autres personnes ou encore en communauté. La famille nucléaire s'est imposée avec l'avènement de la société de consommation et l'urbanisation accélérée. Puis on a assisté à la croissance du nombre de ménages formés de personnes vivant seules dans les années 60 et 70.

Avec les années 90 s'impose un nouveau type de ménage qui gagne en importance : le couple sans enfant présent à la maison. L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité sont les deux facteurs qui ont causé

la forte croissance de ce type de ménage. À côté des personnes vivant seules et des familles avec enfants présents à la maison apparaît donc une nouvelle catégorie modale de ménages qui ont des comportements de consommation et des habitudes de vie différentes des autres et dont on commence à découvrir l'importance et les caractéristiques propres.

Il y avait 1 734 975 couples au Québec en 2006, et 48,1% d'entre eux n'avaient pas d'enfant présent à la maison. Cela représente une hausse importante en 10 ans puisque cette proportion n'était que de 40,4% en 1996. Le mode de vie en couple sans enfant présent est donc devenu en quelques années un mode de vie important sur le plan statistique. La proportion de couples sans enfant présent est en hausse marquée, et il est à prévoir que le phénomène deviendra plus important dans les années à venir. À noter enfin que ces couples ont aussi de plus en plus tendance à vivre en union libre.

#### **Montée du mode de vie en solitaire**

Le mode de vie en solitaire a connu une progression spectaculaire depuis une trentaine d'années. Les ménages constitués de personnes vivant seules hors famille comptent maintenant pour 30,7% de l'ensemble, contre 12,1% 30 ans plus tôt. L'examen des chiffres absous est encore plus parlant, car on passe d'un peu moins de 200 000 ménages en 1971 à environ un million d'après le recensement de 2006. C'est dans les années 70 qu'il a connu la hausse la plus marquée – augmentation de 120% en 10 ans seulement –, cette augmentation passant à 53% dans les années 80, puis à 35,4% dans la décennie suivante.

D'une décennie à l'autre, de plus en plus de personnes vivent hors famille. Le mode de vie en solitaire caractérise au total 14,8% de la population âgée de 15 ans et plus en 2001, mais elle est en croissance prononcée depuis 30 ans (4,6% en 1971, 8,4% en 1981 et 11,8% en 1991).

Plusieurs raisons expliquent le très fort taux de croissance du mode de vie en solitaire durant les années 70; elles sont d'ordre démographique (allongement de l'espérance de vie, installation en ménage des enfants des baby-boomers, par exemple), relèvent de politiques publiques (bonification de l'aide sociale, aide aux étudiants), ou encore traduisent des changements culturels ainsi que des changements dans les modes de vie (hausse du divorce, par exemple). Le taux de divorce est en effet en hausse tendancielle, comme on l'a noté plus haut, et il contribue par conséquent à l'augmentation du nombre de ménages formés de personnes vivant seules.

Les hommes qui vivent seuls sont en moyenne nettement plus jeunes que les femmes et ils sont en majorité dans la première moitié de leur vie active, alors que les femmes qui partagent la même situation sont nettement plus nombreuses après l'âge de 65 ans. La progression du mode de vie en solitaire a été par ailleurs plus rapide chez les hommes<sup>13</sup>.

La société salariale/de consommation donne la possibilité à ceux et celles – travailleurs salariés, employés et travailleurs autonomes – qui en ressentent le besoin de vivre en dehors d'une famille ou d'un ménage à plusieurs membres. Mais le modèle fordiste de société de consommation de masse, de même que le modèle post-fordiste qui lui a succédé, ont aussi permis à un certain nombre d'étudiants et de personnes dépendantes de l'aide sociale (qui ne sont pas en couple) de vivre aussi en solitaire dans un logement à eux seuls. L'adoption de la loi d'aide sociale en 1970 a donné plus de ressources financières aux ménages à faible revenu et a en particulier donné à un certain nombre de personnes en difficulté les revenus nécessaires pour vivre seules en logement, au point où l'on s'est inquiété en certains milieux de savoir si cette aide ne favorisait pas la rupture d'unions conjugales, par exemple<sup>14</sup>. On verra que trois ménages sur quatre bénéficiant de l'aide sociale

sont formés par des personnes seules, qui représentent la moitié des bénéficiaires.

Développement de l'économie salariale et avènement de l'État providence vont de pair pour rendre possible cette croissance du mode de vie en solitaire, ce qui était beaucoup plus rare avant les années 50. Par ailleurs, la défécration vis-à-vis du mariage et l'individualisation plus prononcée des modes de vie sont sans contredit certains des facteurs culturels qui ont contribué de manière marquée à la croissante popularité de ce type de ménage.

### La création de ménages augmente plus vite que la population

Les mutations dans les modes de vie qui viennent d'être évoquées ont eu une conséquence importante : le nombre de ménages a augmenté beaucoup plus rapidement que la population québécoise. Entre le recensement de 1981 et celui de 2006, la croissance de la population a été de 18,8% et celle du nombre de ménages, de 46,8%. Le ménage ne doit pas être confondu avec la famille. Un ménage est une unité de vie autonome, il faut donc faire une corrélation entre ménage et logement. Une personne qui vit seule forme un ménage, tout comme une famille comptant cinq enfants. Si la création de ménages augmente plus vite que la population, cela signifie que les individus vivent dans des unités de plus en plus petites et que celles-ci se multiplient.

La création de nouveaux ménages a été une source de croissance pour l'économie (plus de logements, plus d'achats de biens durables dans les foyers, etc.). En fait, c'est elle qui a soutenu la croissance économique des dernières années bien plus que la hausse de la population, nettement plus faible. C'est ce qui explique que la population (et sans doute aussi les dirigeants politiques) tarde à prendre toute la mesure de l'impact de la faible croissance démographique.

### 3. UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ CULTURELLE

Le nombre d'immigrants qui se sont établis au Québec a été de 45 221 au cours de l'année 2007, soit le nombre le plus élevé des dernières décennies (tableau 3.1). Ce nombre marque une hausse par rapport au milieu des années 90 d'environ 10 000 personnes. La moyenne des quatre dernières années tourne plutôt autour des 44 000 nouveaux immigrants accueillis chaque année, un nombre qui reste cependant un peu inférieur aux quotas fixés par le gouvernement québécois pour la période.

Le Québec accueille cependant une part moins élevée de l'immigration canadienne que son poids démographique. Cette part a été de 17,9% du nombre total d'immigrants qui ont choisi de vivre au Canada en 2003 alors qu'il recevait plus de 20 % des immigrants canadiens dans les années 60, ce qui contribue à l'affaiblissement de son poids démographique.

Le Canada est en effet l'un des pays qui reçoit l'un des plus forts contingents d'immigrants chaque année dans le monde. La comparaison du Québec avec le reste du Canada ne rend pas complètement justice à l'effort que la province

fait en matière d'immigration. En accueillant près de 45 000 nouveaux immigrants chaque année, la société québécoise apparaît en effet comme l'une des plus ouvertes à l'immigration. Une étude de l'Institut de la statistique du Québec a montré que la proportion d'immigrants vivant en territoire québécois était plus élevée que celle qu'on observe aux États-Unis durant les 50 dernières années. Ainsi, 7,9% de la population des États-Unis était née à l'étranger en 1990, contre 8,7 % au Québec en 1991<sup>15</sup>.

Le Québec (et le Canada) ont été par le passé très ouverts à l'accueil de réfugiés. Ces derniers représentaient en effet 30 % des immigrants entrés au Québec en 1996. Depuis, cette proportion régresse et n'était plus que de 13,1 % en 2007. Ce sont les immigrants indépendants qui sont maintenant en majorité parmi les nouveaux arrivants (62 % en 2007) alors que 21,6 % d'entre eux se sont inscrits dans le cadre du programme de réunification des familles.

L'origine nationale des immigrants qui entrent au Québec est fort diversifiée. L'Algérie vient au premier rang des pays qui ont fourni le plus fort contingent d'immigrants au cours

**TABLEAU 3.1 Distribution des immigrants selon la catégorie et l'année, Québec, au total et en % du Canada 1980-2007**

Année	Famille	Indépendant	Réfugié	Total		En % du Canada
				%	N	
1980	32,9	31,2	35,9	100	22 538	15,7
1985	40,9	46,4	12,7	100	14 884	-
1990	22,5	60,4	17,1	100	40 842	19,1
1995	35,7	41,8	22,5	100	27 222	12,5
2000	24,5	50,8	24,8	100	32 502	14,3
2005	21,0	60,8	16,5	100	43 312	16,5
2006	23,3	58,1	15,9	100	44 681	17,8
2007*	21,6	62,0	13,1	100	45 221	19,1

\* Données préliminaires pour 2007.

Source : Institut de la statistique du Québec ([www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)) et Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, Direction de la planification stratégique.

**TABLEAU 3.2** Nombre d'immigrants selon le pays de naissance, au total (en nombre et en %) pour la période 2003-2007 et rang du pays d'origine

Pays	Rang	Total 2003-2007*	
		N	%
Algérie	1	17 665	8,1
France	2	16 938	7,8
Chine	3	16 469	7,6
Maroc	4	15 959	7,4
Roumanie	5	12 199	5,6
Colombie	6	10 668	4,9
Liban	7	8 430	3,9
Haïti	8	7 237	3,3
Inde	9	5 743	2,6
Mexique	10	5 066	2,3
Pakistan	11	4 817	2,2
Pérou	12	3 966	1,8
Philippines	13	3 869	1,8
Rép. dém. du Congo	14	3 854	1,8
Tunisie	15	3 695	1,7
Autres pays	-	80 468	37,1
<b>Total, tous les pays</b>		<b>217 043</b>	<b>100</b>

\* Données préliminaires pour 2007

Source : Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, Direction de la planification stratégique.

des récentes années soit 8,1 % de l'ensemble entre 2003 et 2007. La France, la Chine et le Maroc suivent, dans l'ordre. On consultera le tableau 3.2 pour la liste complète des principaux pays d'origine des nouveaux immigrants récemment entrés au Québec.

#### Le nombre d'Amérindiens et d'Inuit augmente

Il est difficile d'estimer le nombre de personnes déclarant une identité autochtone ou métis de manière précise, car certaines bandes amérin-

diennes boycottent les recensements. Le recensement de 2006 compte 81 455 Autochtones au Québec, soit un peu plus de 1 % de la population totale (tableau 3.3). Les spécialistes估计 qu'il y en aurait au moins 50 000 vivant hors réserve et qui n'ont pas déclaré une identité autochtone lors du dernier recensement. Les Amérindiens vivant au Canada sont surtout concentrés dans l'Ouest du pays, et environ 8 % d'entre eux se retrouvent au Québec.

Le nombre total d'Autochtones est en hausse à cause de la forte fécondité des familles, mais aussi à cause de la hausse du nombre de personnes qui ont déclaré une ascendance autochtone dans les derniers recensements, à la suite de la nouvelle affirmation identitaire des Amérindiens, Inuit et Métis. Le tableau 3.3 présente la distribution de la population autochtone entre les diverses nations que l'on retrouve au Québec. Les Innus (Montagnais) (19,9 %), les Cris (19 %) et les Mohawks (14,2 %) sont les communautés les plus populeuses, suivies par les Inuit (12,9 %).

Un peu moins de la moitié des Amérindiens vivant au Québec ne parlent que leur langue maternelle autochtone (44,7 %), ne connaissant ni le français ni l'anglais (tableau 3.4). Un peu plus de 40 % ne parlent que le français (41,4 %) et 11,6 % ne connaissent que l'anglais.

Les Amérindiens du Québec vivent en majorité dans des réserves (70,2 %), une proportion plus élevée qu'au Canada où elle est de 56,1 %. La proportion d'Amérindiens du Québec vivant dans les réserves était en constante régression dans les années 80, mais elle a été assez stable durant les années 90.

#### Les minorités visibles :

##### concentrées à Montréal

Depuis 1996, une question dans le Recensement demande aux citoyens s'ils appartiennent à l'un des groupes de minorités visibles tels que définis dans la loi (11 groupes étaient

**TABLEAU 3.3** Population des nations autochtones et inuites du Québec, en effectifs et en proportions, 1994-2007

Nation	1994		1998		2002**		2005		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Abénaquis	1 811	2,8	1 907	2,7	2 037	2,6	2 048	2,6	2 091	2,6
Algonquins	7 323	11,4	8 144	11,6	8 942	11,6	9 111	11,7	9 645	11,8
Attikameks	4 461	6,9	5 071	7,2	5 726	7,4	5 868	7,5	6 321	7,8
Cris	12 017	18,7	12 702	18,2	14 510	18,8	14 632	18,8	15 442	19,0
Hurons-Wendats	2 648	4,1	2 831	4,0	2 975	3,9	2 988	3,8	3 006	3,7
Malécites	469	0,7	599	0,9	742	1,0	759	1,0	786	1,0
Micmacs	4 068	6,3	4 463	6,4	4 806	6,2	4 865	6,2	5 104	6,3
Mohawks	9 909	15,4	10 553	15,1	11 176	14,5	11 370	14,6	11 595	14,2
Innus (Montagnais)	12 952	20,2	14 019	20,0	15 170	19,7	15 385	19,7	16 199	19,9
Naskapis	529	0,8	584	0,8	836	1,1	834	1,1	673	0,8
Non affiliés	221	0,3	153	0,2	79	0,1	69	0,1	84	0,1
Inuit	7 840	12,2	8 932	12,8	10 024	13,0	10 054	12,9	10 509	12,9
<b>Total</b>	<b>64 248</b>	<b>100</b>	<b>69 958</b>	<b>100</b>	<b>77 023</b>	<b>100</b>	<b>77 983</b>	<b>100</b>	<b>81 455</b>	<b>100</b>

\* Les données sur les Amérindiens ont été compilées en 1994 tandis que celles sur les Inuit datent de 1995.

Sources : Registre des Indiens, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), 31 décembre 2004 et Registres des bénéficiaires cris, innus et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 31 janvier 2005.

\*\* La bande des Mohawks de Akwesasne, quoique ayant des terres au Québec, est administrée par la région de l'Ontario et fait partie de celle-ci. Elle a donc été retranchée du nombre pour les années 2001 à 2005 des chiffres officiels publiés.

**TABLEAU 3.4** Langue maternelle des individus ayant déclaré une identité autochtone, Québec, 2001

Langues	N	%
Français seul	32 900	41,4
Anglais seul	9 180	11,6
Langue autochtone seule	35 480	44,7
Langues multiples	1 845	2,3
Français - autre	645	0,8
Anglais - autre	325	0,4
Autres	872	1,1
<b>Total</b>	<b>79 400</b>	<b>100</b>

Source : Recensement du Canada, 2001,  
[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

donnés en exemple). La Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Que l'État mesure ainsi l'appartenance raciale de ses citoyens paraît bien étrange aux citoyens d'autres pays, en Europe principalement, où une telle catégorisation selon la race ou le phénotype a laissé de fort mauvais souvenirs. De vigoureux débats s'y poursuivent ces dernières années, et l'intérêt pour de telles données se manifeste pour les mêmes raisons qui motivent le recueil de cette information dans les données officielles canadiennes : il s'agit d'évaluer quelle est l'égalité réelle des chances des citoyens qui se démarquent de la

## **Population et démographie**

**TABLEAU 3.5 Minorités visibles (telles que définies par le Recensement) en % de la population totale et répartition au Canada selon la région, 2006**

Région	En % de la population totale	Répartition au Canada (en %)
Québec	8,8	12,9
Ontario	22,8	54,2
Autres	14,2	32,9
Montréal	15,1	8,8
Toronto	41,0	33,3
Vancouver	40,3	13,9
Autres	-	22,5
<b>Canada</b>	<b>16,2</b>	<b>100</b>

Source : Recensement du Canada, [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

majorité par leur apparence physique ou leurs handicaps.

Le Canada compte maintenant 16,2 % de sa population qui s'identifie comme faisant partie d'une minorité visible, ce qui reflète les mutations récentes de l'immigration internationale (tableau 3.5). Cette proportion est inférieure au Québec, car seulement 8,8 % de sa population se place elle-même dans cette catégorie, presque toute concentrée à Montréal, où les minorités visibles représentent 15,1 % de la population. Montréal se situe donc dans la moyenne canadienne, mais loin derrière Toronto et Vancouver, où plus de 40 % de la population estime faire partie d'une minorité visible. Au total, les trois quarts des minorités visibles de tout le Canada se retrouvent dans les trois plus grandes villes et le tiers d'entre elles se concentrent à Toronto même.

#### 4. L'EMPLOI EN HAUSSE

De plus en plus de gens travaillent au Québec, et le marché du travail apparaît de nouveau en importante mutation, comme ce fut le cas à la fin des années 80. L'un des phénomènes qui doit retenir l'attention est sans doute la hausse de la participation au marché du travail, comme le révèle l'augmentation du taux d'emploi. Si la retraite demeure importante dans l'imaginaire collectif, il semble que l'on devra réajuster le discours public sur le moment de la prendre. Le départ à la retraite ne survient pas aussi tôt dans la vie active qu'on a voulu le laisser croire dans les prévisions les plus optimistes des années 90.

L'emploi a connu une embellie depuis une dizaine d'années. Les écarts traditionnels entre le Québec et l'Ontario en ce qui concerne les principaux indicateurs sont en régression, et le nombre d'emplois hautement qualifiés et professionnels est en hausse, dans un contexte difficile marqué par la crise qui frappe les métiers et les emplois traditionnels, notamment dans la production industrielle et l'exploitation des ressources en régions éloignées.

#### Hausse du taux global d'activité

Après avoir connu une hausse continue pendant des années en raison de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, le taux global d'activité de la population en âge de travailler – soit la part de la population âgée de 15 ans et plus qui est en emploi, au chômage ou encore à la recherche d'un emploi – avait régressé quelque peu au début des années 90, surtout parce que moins d'hommes ont été actifs, ce qui n'a pas été le cas des femmes. Cette tendance à la baisse s'est arrêtée en 1996, date après laquelle le taux global d'activité a connu une hausse continue pour atteindre 65,7% en 2007 (71% pour les hommes et 60,3% pour les femmes).

Le taux de participation au marché du travail est cependant encore un peu plus faible au

Québec qu'ailleurs au Canada, mais cet écart s'est rétréci avec la croissance soutenue de l'emploi à la fin des années 90.

#### Hausse du taux d'activité chez les hommes

L'un des phénomènes marquants sur le marché du travail des années 80 et 90 a sans doute été le retrait important des hommes du marché du travail dans le contexte d'une importante restructuration de ce dernier. Les deux récessions économiques au début des années 80 et au début des années 90 ont touché plus durement les industries productrices de biens. « Comme ces industries embauchent beaucoup d'hommes, ces derniers ont subi les effets immédiats et prolongés de la réduction de l'effectif dans ces secteurs » (Statistique Canada, cat. 71-259, p. 15). Les mutations caractérisant l'emploi salarié dans les grandes entreprises industrielles ont affecté le niveau d'emploi des hommes âgés de plus de 50 ans, sans parler de l'usure de la force de travail qui marque ce groupe de travailleurs, dont plusieurs sont actifs depuis l'adolescence. La baisse des emplois industriels typiques du fordisme a aussi affecté les jeunes hommes sans qualification professionnelle qui, contrairement à leurs pères, ne trouvent plus aussi facilement de bons emplois bien rémunérés en ce début de nouveau millénaire.

La diminution du taux de participation au marché du travail chez les hommes s'est arrêtée il y a une dizaine d'années. L'implication des hommes sur le marché du travail est repartie vers le haut, d'abord timidement après le milieu des années 90, puis de façon plus marquée dans les années 2000, surtout parce que les hommes restent plus longtemps sur le marché du travail après l'âge de 50 ans. Plus des trois quarts des hommes âgés de 45 à 64 ans (76,4%) étaient en emploi au milieu de l'année 2007. Le projet de prendre une retraite tôt dans la vie active – ce qu'on appelle « liberté 55 » –, très présent dans les publicités des années 90, s'estompe et bat de l'aile.

### Féminisation du marché du travail

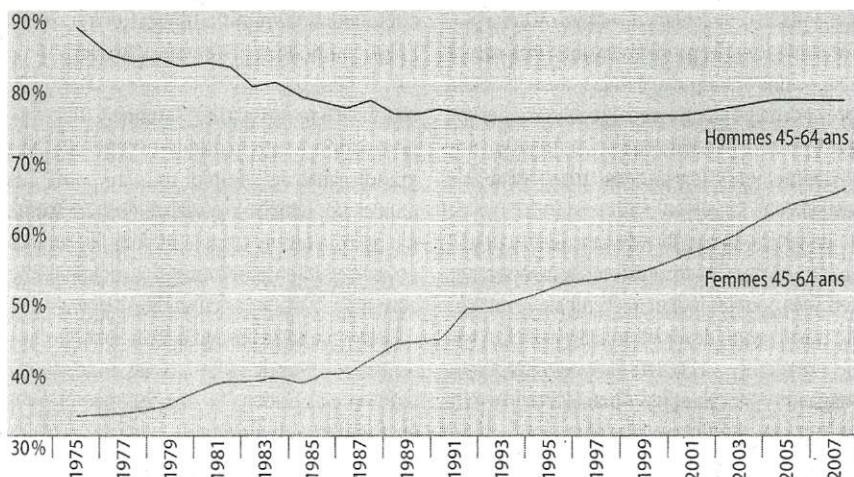
L'augmentation du taux d'activité notée plus haut est aussi due au fait que les femmes ont accentué encore davantage leur présence sur le marché du travail. Le taux d'activité global chez les femmes âgées de 25 à 44 ans est maintenant de 84 % en 2007, alors qu'il est de 91,3 % chez les hommes du même âge.

Les femmes sont actives de manière plus continue, mais une autre raison explique la féminisation accrue du marché du travail. Les cohortes de femmes plus âgées, qui ont eu historiquement un taux d'activité plus bas, sont remplacées par de nouvelles cohortes de femmes qui restent actives après 45 ans, une proportion en hausse continue (graphique 4.1). Au total, 58,3 % des femmes âgées de 45 à 64 ans sont en activité professionnelle. C'est pour cette raison que le taux de participation des femmes au marché du travail continue de croître.

### Le taux d'emploi est en hausse

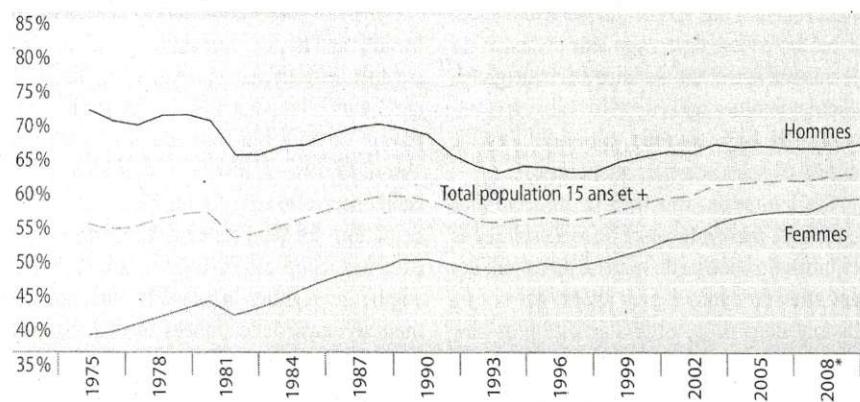
Le taux d'emploi de la population donne une vue plus juste de la participation au marché du travail, car il ne porte que sur les personnes qui occupent effectivement un emploi, excluant les chômeurs et les personnes à la recherche d'un travail. Ce taux, qui avait atteint un creux en 1993 à 53,9 % – un niveau presque identique à celui observé 20 ans plus tôt, alors que la participation des femmes au marché du travail était beaucoup moins forte –, a continué à augmenter régulièrement par la suite, notamment au tournant des années 2000, atteignant un sommet de 61,3 % en 2008, et ce, pour deux raisons : 1) le taux de chômage a diminué sensiblement et surtout 2) davantage de femmes, mais aussi davantage d'hommes, sont restés sur le marché du travail (graphique 4.2). L'analyse de ce taux confirme que le mouvement de retrait des hommes du marché de l'emploi a été renversé. Il se situe à 65,4 % en 2008 chez

**GRAPHIQUE 4.1** Taux d'activité de la population âgée entre 45 et 64 ans en % selon le sexe  
(moyenne mobile sur 2 périodes), Québec, 1975-2007



Source : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, cat. 71-529, Cansim.

**GRAPHIQUE 4.2** Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon le sexe  
(moyenne mobile sur 2 périodes), Québec, 1975-2008



\* 2008: donnée de mai 2008.

Source: Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, cat. 71-529, Cansim D982667, D982670, D982673.

les hommes âgés de 15 ans et plus. De son côté, le taux d'emploi des femmes est aussi en hausse continue et a atteint 57,4 % en 2008.

#### Une crise appréhendée

La hausse du taux d'emploi survient parallèlement à l'avènement d'une crise qui commence à se pointer à l'horizon : la pénurie de main-d'œuvre. Le nombre de postes vacants est élevé dans plusieurs secteurs d'activité ou dans plusieurs régions. Le problème va aller en s'accentuant dans les années à venir, avec le déclin prévu de la population en âge de travailler qui surviendra à partir du milieu de la prochaine décennie (vers les années 2015, peut-être avant).

Le déclin du nombre de travailleurs potentiels va obliger les entreprises à faire appel aux retraités pour les inciter à revenir sur le marché du travail selon des formules diverses (on voit déjà ces derniers à l'œuvre dans certains grands magasins, par exemple). Ainsi, il n'est pas rare de voir, aux États-Unis, des gens âgés côtoyer des étudiants comme employés dans les chaînes de restauration rapide. Il est possible que

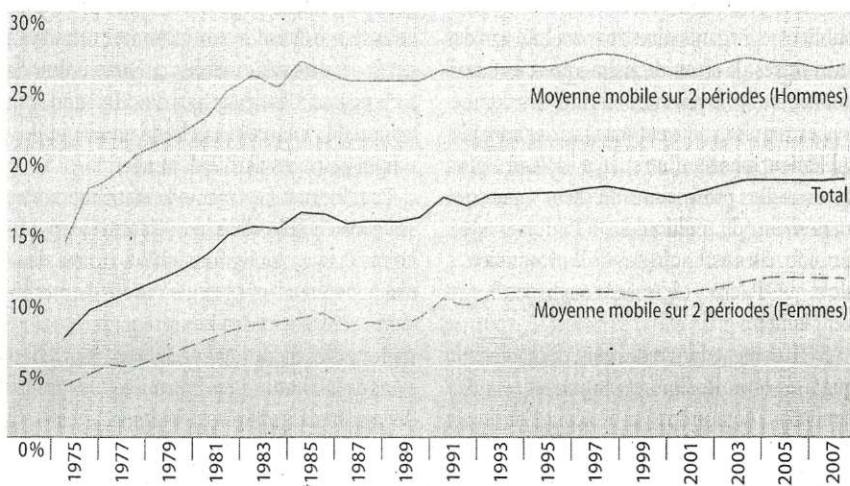
le même phénomène se produise au Québec dans un avenir rapproché. Déjà, la Régie des rentes a modifié certaines règles entourant le départ à la retraite afin d'inciter les retraités à rester actifs sans être pénalisés, mais ces changements sont encore timides. Certains économistes s'inquiètent des conséquences de la pénurie appréhendée de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité alors que d'autres chercheurs, comme Robert Rochefort en France, annoncent la retraite à 70 ans<sup>16</sup>.

#### Le travail à temps partiel plafonné

Le travail à temps partiel a occupé une part grandissante de l'emploi total au cours des années 80, mais la croissance de cette forme d'emploi a beaucoup ralenti dans les années 90. Le taux d'emploi à temps partiel plafonne autour de 17-18 % de l'ensemble depuis 15 ans, avec un creux au tournant de l'an 2000. Ce taux tournait autour de 17 % dans les années 90 et autour de 18 % dans les années 2000 (18,4 % en 2008) (graphique 4.3).

La légère hausse de la popularité du travail à temps partiel observée dans les années récentes

**GRAPHIQUE 4.3** Population active à temps partiel au total et selon le sexe (en %)  
(moyenne mobile sur 2 périodes), Québec, 1976-2008



\* Données révisées à partir de 1987 pour tenir compte d'une nouvelle définition du travail à temps partiel.

Source : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, cat. 71-529, Cansim.

est attribuable en bonne partie aux hommes. En 2008, un peu plus du quart des femmes en emploi travaillent à temps partiel (26,4 %), contre un peu plus du dixième chez les hommes (11,2%). Les hommes occupent environ 30 % de l'ensemble de ces emplois, les femmes y étant encore largement majoritaires. Ce rapport entre les deux sexes a très peu changé depuis un quart de siècle, soit depuis que le phénomène du travail à temps partiel a commencé à se répandre.

#### L'emploi atypique se développe

Le développement de l'emploi atypique est certes l'un des traits nouveaux du marché du travail contemporain. H. Krahn, de Statistique Canada, retient cinq types d'emplois non standards ou atypiques : le travail à son compte, le travail à temps partiel, le travail temporaire, le cumul d'emplois et le travail saisonnier<sup>17</sup>. Ce dernier type est cependant objet de contestation de la part de plusieurs analystes, réticents

à l'inclure dans la liste des formes de travail atypiques. Il est clair que la progression de ces types d'emplois est liée à la recherche d'une plus grande flexibilité organisationnelle.

De plus en plus de gens travaillent de manière autonome en exécutant des tâches auparavant assumées au sein des entreprises. Sans lien d'emploi, ces travailleurs n'ont plus accès aux avantages qui sont rattachés à l'emploi salarié, comme les congés payés, ou l'assurance emploi. La protection sociale et juridique des travailleurs a été pensée en fonction de ce lien d'emploi entre l'individu et l'entreprise, et l'extension des emplois atypiques soulève de nouvelles difficultés sur ce plan.

#### Plus d'emplois hautement qualifiés et professionnels

Il est difficile de comparer dans le temps l'évolution des effectifs dans les différentes professions compte tenu des nombreux changements qui interviennent sur le marché du travail. Par

exemple, le travail de bureau s'est considérablement transformé depuis une vingtaine d'années avec l'arrivée des ordinateurs, sans oublier la réorganisation du travail au sein des entreprises. Il en va de même pour le travail manuel ou le travail sur la ferme. Les compétences requises peuvent aussi varier considérablement au sein d'un même secteur. Enfin, de nouvelles professions naissent – pensons au domaine du multimédia, à l'informatique, aux nouvelles technologies de l'information –, alors que d'autres régressent ou disparaissent simplement.

Globalement, la part des emplois hautement qualifiés et professionnels augmente, parallèlement à la hausse du taux de scolarisation des Québécois. Le secteur des sciences naturelles et appliquées, le secteur des sciences sociales et des arts, celui de la vente et des services ainsi que celui de la santé sont en croissance depuis

une quinzaine d'années, alors que le secteur des emplois manuels est en régression. La gestion au sens large occupe une place plus importante dans les années 90 avec un emploi sur 10, et il en va de même pour les emplois de techniciens. Ces deux types d'occupation sont typiques du nouveau marché du travail qui s'est mis en place ces dernières années.

Le tableau 4.1 présente la distribution des secteurs d'emploi dans lesquels œuvre la population active. Soulignons qu'on trouve dans chaque secteur une grande variété de professions. Par exemple, le secteur de la santé regroupe les médecins spécialistes, les techniciens de laboratoire, les infirmières, les préposés aux malades ou les personnes affectées à l'entretien.

D'importantes différences entre hommes et femmes subsistent. Celles-ci sont largement surreprésentées dans le secteur administratif

TABLEAU 4.1 Secteurs d'emplois des personnes actives, Québec, 1990-2007

Secteurs	1990			2007		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Gestion	11,3	6,6	9,2	9,9	6,4	7,8
Affaires, finance et administration	9,9	30,8	19,0	10,2	24,1	17,6
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	6,5	1,8	4,4	9,6	3,7	7,3
Secteur de la santé	2,0	9,4	5,2	2,0	10,4	5,8
Sciences sociales, enseignement, adm. publique et religion	4,2	7,3	5,6	4,9	13,2	8,9
Arts, culture, sports et loisirs	2,3	3,0	2,6	2,6	3,9	3,5
Ventes et services	19,8	28,0	23,4	20,8	28,2	22,5
Métiers, transport et machinerie	25,5	1,9	15,3	25,6	2,2	14,0
Professions propres au secteur primaire	4,3	1,3	3,0	4,0	1,1	2,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	12,1	7,3	10,0	8,3	4,8	6,9
Autres classifications	2,0	2,6	2,3	2,1	2,0	2,8
Total	100	100	100	100	100	100

Sources: Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active*; calculs de l'auteur, Cansim tableau 282-0009 et 282-0010.

(emplois dans le secrétariat) et la vente, alors que les hommes monopolisent presque les emplois manuels (métiers et machinerie). Cependant, la comparaison avec la distribution observée entre les secteurs dans les recensements précédents indique des changements notables vers une atténuation des différences entre les deux sexes. Les femmes occupent une part un peu moindre que les hommes dans la gestion au sens large, mais non dans les emplois de techniciens. Dans ce dernier cas, cependant, elles sont surtout concentrées dans les emplois qui impliquent des relations avec les personnes (techniques sociales, emplois techniques dans les hôpitaux ou l'administration) alors que les hommes sont plus nombreux comme techniciens dans le secteur des nouvelles technologies. Les femmes ont accru leur présence dans les emplois reliés aux sciences sociales, l'enseignement et l'administration publique, devenu le troisième secteur d'emploi après la vente et les services associés et les emplois de bureau (affaires et administration).

Le quart de la main-d'œuvre occupe des emplois d'ouvriers et de cols bleus, types de professions où l'on trouve moins de femmes, plus fortement représentées chez les employés de bureau, un type d'occupation dont l'importance relative est un peu en régression à la fin des années 90. La part des occupations dans la vente et les services est stable. Il s'agit d'un type d'emploi qui, bien que les femmes y soient plus nombreuses, comprend une proportion importante d'hommes. On notera enfin que les emplois dans le secteur de l'exploitation agricole et horticole sont maintenant marginaux dans l'ensemble.

#### **Stabilité du taux de syndicalisation**

Le taux de syndicalisation a décliné de façon importante dans les années 90, passant de 46,9% cette année-là à 40,2% en 2007 (tableau 4.2). Il se maintient autour de 40-41% depuis une dizaine d'années, mais il demeure beau-

coup plus élevé que le taux observé aux États-Unis ou en France, par exemple.

Les conflits de travail ont été en nette diminution durant les années 90 : régression du nombre de grèves et de lock-out, moins de travailleurs touchés et moins de jours-personnes perdus. Les années 90 ont été nettement moins troublées par des conflits de travail que les années 80 et, surtout, que les années 70. Le nombre de conflits de travail a augmenté entre 2000 et 2005. Cependant, certains conflits de travail chez des employeurs précis (Vidéotron en 2002, *Le Journal de Québec* en 2007-2008, par exemple) perdurent longtemps, ce qui affecte à la hausse le nombre de jours-personnes perdus. À signaler que les années 2006 et 2007 ont été les plus calmes depuis 1970.

Plusieurs raisons expliquent la forte réduction des conflits de travail caractéristique des années 90 et 2000 lorsqu'on les compare aux décennies précédentes. Les entreprises ont modifié leurs pratiques en matière de relation de travail, et la gestion de ce qu'il est convenu d'appeler les ressources humaines se fait selon une approche plus participative. Les entreprises cherchent à intéresser les employés au développement de la structure davantage qu'à exploiter au maximum la main-d'œuvre. Le perfectionnement et l'amélioration des relations humaines ont la cote. Le chômage élevé des dernières années, l'ouverture des marchés, la concurrence plus vive venant de l'étranger, les effets de la rationalisation au sein même des entreprises sont autant de facteurs qui ont miné peu à peu le pouvoir de négociation des grands syndicats qui peuvent plus difficilement mobiliser les employés et les ouvriers. À cela s'ajoute enfin un changement dans l'idéologie tant des syndicats que des entreprises qui semblent moins portés à l'affrontement. Les conflits de travail et les conflits en milieu de travail persistent, mais ils n'impliquent plus d'opposition radicale ni de grèves à répétition dans la recherche de règlement.

**TABLEAU 4.2** Taux de syndicalisation, conflits de travail au cours de l'année, travailleurs touchés et jours-personnes perdus, Québec, 1990-2007

Année	Taux de syndicalisation	Nombre de conflits de travail dans l'année	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1990	46,9	190	128 442	1 117 054
1995	41,9	76	47 944	508 659
2000	40,2	99	24 554	345 640
2005	40,2	113	114 697	1 450 950
2006	40,2	37	5 370	145 242
2007p	40,2 p	44	8 478	186 293

p: Données préliminaires.

Une nouvelle procédure d'enregistrement des arrêts de travail entraîne désormais une augmentation du nombre de conflits dans les tableaux statistiques. Toute comparaison de ces nouveaux chiffres avec ceux de l'ancienne série de tableaux devient donc hasardeuse.

Sources: *Revue chronologique de la population active*, 1999, d'après *l'Enquête sur la population active* et Travail Québec, *Les arrêts de travail et l'échéance des conventions collectives* et *Bilan des relations du travail au Québec* et Statistique Canada, tableau 282-0078.

[www.travail.gouv.qc.ca](http://www.travail.gouv.qc.ca).

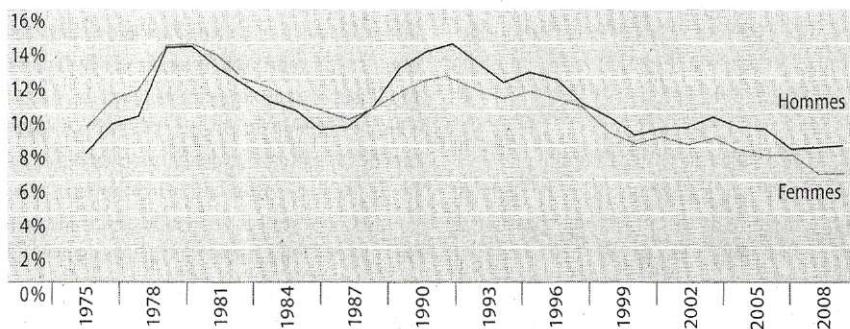
#### Le taux de chômage atteint un plancher historique

Le taux de chômage évolue de manière cyclique, au fil de la conjoncture économique. Il a atteint en 2008 son niveau le plus bas depuis des décennies (7,2 % au total). Les jeunes sont nettement plus touchés que les autres, car ils sont les premiers à être mis à pied en cas de

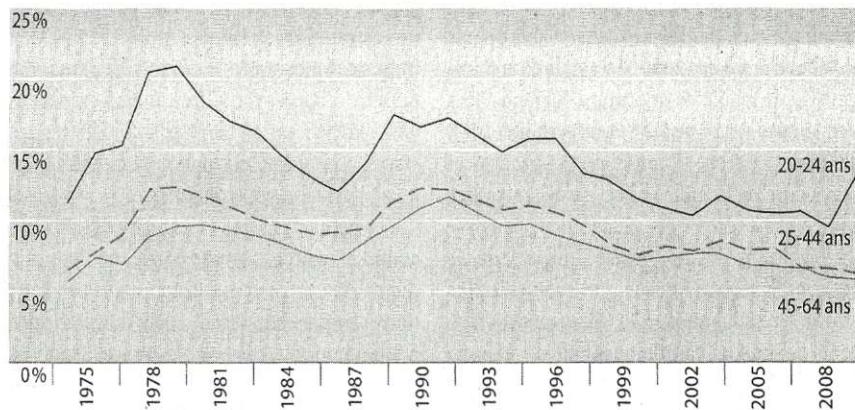
ralentissement économique. Le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans est deux fois plus fort (13,1 % en 2008) que celui des autres groupes d'âge.

Deux changements majeurs se sont produits depuis 20 ans dans la composition du groupe des chômeurs. Tout d'abord, les hommes ont chômé nettement plus que les femmes au cours

**GRAPHIQUE 4.4** Taux de chômage en % selon le sexe, 1975-2008



**GRAPHIQUE 4.5 Taux de chômage en % selon le groupe d'âge, Québec, 1975-2008**



des années 90 et 2000, ce qui était le contraire au début des années 80 (graphique 4.4). Cette différence s'est atténuée quelque peu dans les années 2000 (le taux est de 8 % chez les hommes contre 6,4 % chez les femmes en 2008). Ces dernières années, les travailleurs les plus

âgés (45 ans et plus) ont chômé moins que les autres, sans doute parce qu'un certain nombre d'entre eux ont quitté définitivement le marché du travail en prenant leur retraite (graphique 4.5).

### 5. LA NOUVELLE RÉVOLUTION SALARIALE

Un nouveau cycle de croissance des revenus familiaux et disponibles est observable depuis le début des années 2000. Il s'agit là d'un changement de tendance important survenu après des années de régression et de stabilité. Il est cependant encore trop tôt pour se prononcer sur la durée et l'ampleur du cycle de croissance qui en est à ses débuts. Cependant, l'analyse de l'évolution des revenus et du niveau de vie est complexe, parce que les indicateurs le plus souvent retenus mesurent des aspects différents qui ne sont pas toujours bien distingués. Nous en avons retenu trois : les gains des salariés, les revenus annuels des individus et les revenus totaux des ménages. De même, les sources de revenus sont maintenant plus diversifiées. Les revenus de placement et surtout les revenus de pensions vont à l'avenir peser de plus en plus lourd. À cela s'ajoute l'impact changeant du régime fiscal.

#### La rémunération hebdomadaire des salariés en faible hausse

Considérons un premier indicateur : la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés.

Celle-ci comprend l'ensemble des revenus gagnés par les personnes salariées, y compris les revenus tirés du travail supplémentaire. Cet indicateur mesure donc à la fois les gains et le nombre d'heures travaillées, mais il est cependant partiel, car ne sont pas considérés les revenus des travailleurs autonomes ni les revenus de pension, en croissance.

Les gains des salariés, exprimés en dollars courants, sont en hausse constante depuis le début des années 90, atteignant 704 \$ en moyenne par semaine en 2006, dernière donnée disponible. Mais il s'agit en fait d'une illusion puisque, transformés en dollars constants, leur augmentation est en réalité plus faible, la rémunération moyenne tournant autour de 700 \$ par semaine (tableau 5.1).

Cette absence d'augmentation réelle et continue des gains a été maintes fois décrite comme un trait typique du marché du travail contemporain, comme le résultat de la crise du modèle fordiste et de la société salariale. L'évolution du marché du travail en Ontario – la province voisine sert souvent de référence privilégiée – entre 2002 et 2006 vient confirmer ce diagnostic. Les gains réels des salariés y ont

**TABLEAU 5.1** Rémunération hebdomadaire moyenne (l'EERH) des salariés, estimations non désaisonnalisées, en dollars courants et constants (2006) et rapport Qué./Ont., Québec et Ontario, 1991-2006

Année	Québec		Ontario		Rapport Qué./Ont.
	\$ courants	\$ 2006	\$ courants	\$ 2006	
1991	545	702	576	741	94,7
1995	579	719	634	787	91,4
2000	616	704	700	799	88,0
2001	627	700	709	791	88,5
2002	644	704	723	790	89,1
2003	655	699	731	779	89,7
2004	668	699	743	777	90,0
2005	686	702	764	782	89,8
2006	704	704	782	782	90,0

Source: Statistique Canada, moyenne annuelle, Cansim II, tableau 281-0027.

progressé un peu plus qu'au Québec pendant les années 90, certes, mais la crise de l'emploi a touché l'Ontario industriel depuis 2002, ce qui a affecté la rémunération moyenne, à la baisse.

**L'écart entre le Québec et l'Ontario se réduit**  
L'écart entre le Québec et l'Ontario observé sur divers indicateurs caractérisant le marché du travail s'est réduit au cours des cinq dernières années, d'abord parce que la situation québécoise s'est améliorée sur plusieurs plans, mais ensuite aussi parce que la base industrielle ontarienne a connu de grandes difficultés ces dernières années, notamment dans le secteur de l'automobile. Ainsi, se sont rapprochés le ratio des gains hebdomadaires moyens dans les deux provinces (90 % en 2006), les taux de chômage (7,2 % au Québec en 2007 contre 6,4 % en Ontario) et les taux d'emplois.

#### **Revenus annuels des individus en faible hausse**

Les revenus des hommes et des femmes doivent être étudiés séparément parce qu'ils ont évolué de manière fort différente. Après des années de stagnation, les revenus annuels moyens de travail des hommes travaillant à temps plein (exprimés en dollars constants) sont finalement de nouveau en faible hausse dans les années 2000<sup>18</sup>.

Les revenus gagnés par les femmes ont par ailleurs poursuivi leur progression continue, plus marquée que celle des hommes. La discrimination systémique dont les femmes avaient été victimes par le passé est en régression. De nombreux règlements portant sur les litiges en matière d'équité salariale ont été réglés ces dernières années, et cela devrait se refléter dans les statistiques sur les gains des salariés dans les années à venir. Mais, surtout, la composition de la population féminine au travail change à mesure qu'on avance dans les années 2000, celle-ci comprenant des femmes aux compé-

tences plus diversifiées et des femmes impliquées sur une base plus continue dans la vie active, deux caractéristiques associées à des revenus plus élevés. Ce qui change, c'est le fait qu'il y a maintenant plus de femmes gagnant des revenus élevés, reflet de leur scolarisation en moyenne plus diversifiée et plus élevée que par le passé.

Depuis 1973, les revenus de travail des femmes actives à temps plein ont augmenté de 43 %, alors que ceux des hommes ont connu une hausse inférieure à 13 % sur la même période.

#### **Pause dans la réduction de l'écart entre hommes et femmes**

Les femmes qui travaillent à temps plein gagnaient un peu moins de 80 % du revenu moyen des hommes au tournant de l'an 2000, contre 61 % en 1973 (tableau 5.2). Le revenu réel moyen des hommes travaillant à temps plein a peu augmenté depuis 20 ans, alors que celui des femmes travaillant aussi à temps plein a progressé plus vite, réduisant ainsi les écarts. Cependant, la réduction des différences de revenus gagnés entre les deux sexes ne s'est pas poursuivie durant les années 2000. Ce changement de tendance survient au moment où les programmes d'équité en matière de rémunération du travail dans les professions féminisées implantées dans les entreprises commencent à produire leurs effets et dans le contexte de l'entrée sur le marché du travail de nouvelles cohortes de femmes diplômées et mieux formées dans une grande variété de professions. Ces deux facteurs vont-ils relancer la réduction des écarts de gains entre hommes et femmes ? Pas nécessairement, puisque d'autres facteurs que la discrimination ou la qualification sont aussi la cause dans les inégalités de revenus entre les sexes.

Cet écart de revenus moyens entre hommes et femmes est, faut-il le rappeler, souvent présenté dans les débats publics comme une

**TABLEAU 5.2 Gains annuels totaux moyens des hommes et des femmes travaillant à temps plein toute l'année, en dollars constants de 2006 et en indice et rapport F/H, Québec, 1973-2006**

Année	Hommes \$ 2006	Femmes \$ 2006	Hommes Indice	Femmes Indice	Rapport F/H
1973	44 085	26 849	100	100	0,61
1975	45 884	28 884	104	108	0,63
1980	49 900	33 400	113	124	0,67
1985	47 300	32 400	107	121	0,68
1990	48 600	33 100	110	123	0,68
1995	47 100	34 900	107	130	0,74
2000	48 400	38 400	110	143	0,79
2005	50 600	36 200	115	135	0,72
2006	49 600	38 400	113	143	0,77

Source : Statistique Canada, cat. 13-217, Le revenu au Canada, Ottawa, cat. 75-202, Cansim II, tableau 202-0102.

mesure de l'iniquité des revenus entre hommes et femmes. Cette lecture doit être nuancée. En fait, plusieurs raisons expliquent un tel écart. Outre l'iniquité salariale – salaires moindres pour les emplois majoritairement occupés par les femmes et équivalents à d'autres emplois majoritairement occupés par des hommes, un facteur cependant en régression –, il faut aussi prendre en considération les différences dans le capital humain (les hommes plus âgés sont encore plus scolarisés et ont plus d'ancienneté que les femmes, un facteur qui exerce encore une certaine influence, mais qui ira en s'amoddisant dans les années à venir avec le remplacement des générations), les différences dans les modes de vie et les préférences pour le temps de loisir. Les femmes employées à temps plein travaillent en moyenne moins d'heures que les hommes également employés à temps plein, notamment parce que celles-ci consacrent plus de temps aux tâches domestiques et les hommes, plus de temps au travail salarié. Le nombre moyen d'heures travaillées par les personnes employées à temps plein est rarement pris en compte dans les débats sur les

écart de revenus entre les sexes. Tous ces facteurs combinent leurs effets pour créer un écart de revenus entre hommes et femmes.

Rappelons enfin que les différences de revenus entre hommes et femmes célibataires sont beaucoup moins marquées, ce qui confirme que le mode de vie exerce aussi un important effet sur les revenus, en plus des caractéristiques associées au monde du travail.

#### Revenus de marché en hausse

Un troisième indicateur caractérise cette fois le niveau de vie des unités dans lesquelles vivent les personnes : le revenu familial.

Un changement majeur s'est produit à la fin des années 90 : le revenu familial brut provenant du marché a recommencé à croître après 20 ans de stagnation et a dépassé en 2000 le niveau observé 20 ans plus tôt (colonne 1 du tableau 5.3). Ce sommet mérite d'être souligné, car il met fin à une longue période de stagnation des revenus réels bruts tirés d'activités sur le marché (travail salarié, travail autonome, placements). L'augmentation moyenne observée depuis s'est poursuivie, quoique faiblement,

## Population et démographie

**TABLEAU 5.3** Revenu moyen total et disponible des familles de deux personnes et plus en dollars constants (2006), transferts, impôts et rapport entre revenu disponible et revenu total, Québec, 1975-2006

Année	Revenu du marché	Transfert	Revenu total (1+2)	Impôts	Revenu disponible (3-4)	Rapport (5/3)
	1	2	3	4	5	6
1975	-	-	56 546	7 970	48 576	85,9
1980	60 600	7 700	68 300	10 900	57 400	84,0
1985	57 600	8 900	66 500	10 700	55 800	83,9
1990	58 300	9 100	67 400	12 700	54 700	81,2
1995	56 800	10 100	66 900	12 500	54 400	81,3
2000	63 200	9 600	72 800	14 700	58 100	79,8
2005	64 100	10 400	74 500	13 000	61 500	82,6
2006	64 800	10 800	75 600	13 000	62 600	82,8
Écart (%) 1980-2006	6,9	40,3	10,7	19,3	9,1	

Source : Statistique Canada, cat. 13-210; pour les données de 1973 à 1975  
Cansim, 1980-2006, calculs de l'auteur.

pendant six ans. Tout porte à croire que cette tendance va se maintenir dans les années à venir.

Pour comprendre cette évolution, revenons un peu en arrière. Des années 50 au milieu des années 70, le revenu familial brut total (le revenu de marché) a augmenté de manière continue, d'abord dans la foulée de la révolution salariale et fordiste, puis à cause de l'avènement du double revenu dans les couples. Cette tendance à la hausse s'est arrêtée dans les années qui ont suivi le premier grand choc pétrolier (1973) et, à partir du tout début des années 80, le revenu familial tiré du marché, presque stagnant, a évolué en dents de scie au gré des cycles économiques, et ce, jusqu'à la fin des années 90. Pendant ces années, les entreprises tant publiques que privées ont rationalisé leurs opérations et coupé dans leur personnel. Cette période semble maintenant terminée, et les salariés en emploi et les personnes autono-

mes peuvent maintenant bénéficier de meilleures augmentations de revenus (comme on l'a vu plus haut), accroissant du même coup le revenu des ménages. Par ailleurs, le revenu des femmes, en hausse, est une composante de plus en plus importante du revenu total des ménages. Cette hypothèse sera confirmée plus loin lorsque nous caractériserons l'évolution des revenus par types de ménages.

### Les paiements de transfert varient selon les cycles économiques

L'économie québécoise a connu deux cycles économiques complets depuis le début des années 80. Les paiements de transferts moyens ont évolué de manière fort différente au cours de ces deux cycles. Ils ont été en forte croissance durant le cycle économique des années 80, alors qu'ils ont été stagneants durant le second cycle économique qui a pris place dans les années 90, régressant même quelque peu lors de l'entrée

dans le nouveau siècle. Les paiements de transfert ont donc permis de compenser en partie la stagnation et même la diminution des revenus de marché au cours du premier cycle économique, mais non dans le second. Nous reviendrons plus loin dans le chapitre sur les différences entre les deux cycles.

**Le revenu familial total à un nouveau sommet**  
Il importe d'ajouter au revenu du marché les paiements de transferts et de retrancher les impôts directs payés pour donner une meilleure idée du niveau de vie réel des ménages. Nous considérerons d'abord les revenus totaux bruts, puis les revenus disponibles et enfin les revenus par unité afin de tenir compte de la composition des familles.

Le revenu familial brut moyen total exprimé en dollars constants était de 75 600 \$ en 2006 (dernière année disponible), un sommet encore jamais atteint jusque-là (tableau 5.3). Il est en hausse depuis les années 2000, après des années de stagnation, et il a poursuivi sa lancée vers le haut dans un contexte économique favorable à des augmentations réelles. Nous verrons plus loin l'ampleur de ces hausses en neutralisant l'effet des changements dans la composition des ménages.

Depuis 1980, l'État a prélevé une part de plus en plus grande des revenus des ménages, mais cette croissance s'est fortement ralentie à la fin des années 90 (colonne 4 du tableau 5.3). Les impôts moyens payés par les contribuables avaient alors augmenté plus rapidement que leurs revenus propres tirés du travail ou de leurs investissements (+34,9 % entre 1980 et 2000). Les sommes moyennes payées en impôts directs varient aussi selon la conjoncture économique puisqu'elles augmentent lorsque les revenus gagnés sont en hausse. C'est ce qui s'est produit depuis 1996. Puisque le revenu moyen des familles est en augmentation, il en va de même pour les impôts directs payés par les contribuables, qui ont atteint un

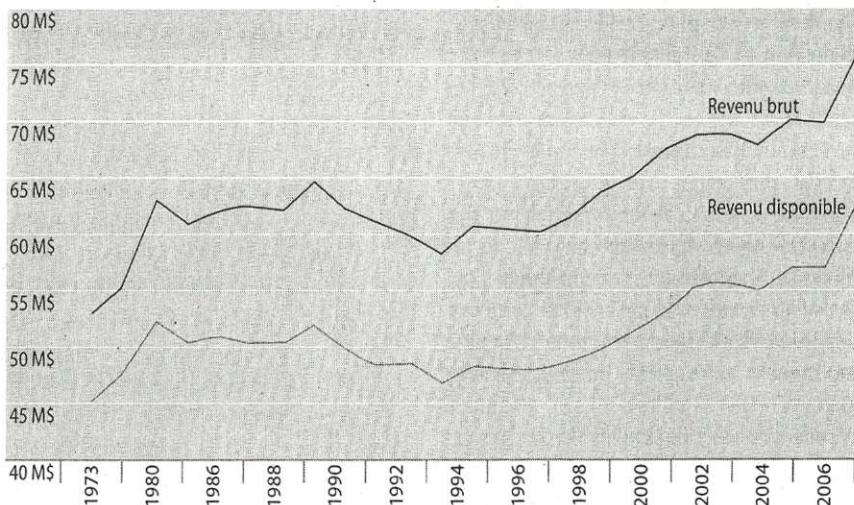
sommet historique en 2000 avec 14 700 \$ en moyenne (dollars constants de 2006) par ménage comptant au moins deux personnes. Les États fédéral et provincial ont depuis lors modifié leurs politiques fiscales afin de réduire quelque peu les taux d'imposition des contribuables. Cet allégement de la charge fiscale, qui s'étend sur plusieurs années, a produit ses effets puisque les impôts directs payés par les ménages ont été en moyenne autour de 13 000 \$ dans les années 2000.

Le revenu disponible est un meilleur indicateur du niveau de vie réel des ménages, car il caractérise les ressources monétaires qu'ils peuvent dépenser sur le marché pour satisfaire leurs besoins, étant entendu cependant qu'une partie de ces derniers le sont cependant à partir de ressources collectives (soins de santé, éducation et garde des enfants, protection publique, entretien des routes, etc.).

Après une longue période de stagnation, le revenu disponible des familles a lui aussi progressé de manière continue – mais sur une plus longue période cependant, soit depuis le milieu des années 90 – et il a atteint un sommet historique de 62 600 \$ en 2006. Le revenu disponible moyen représente maintenant 82,8 % du revenu total brut, une proportion en croissance depuis les années 2000, ce qui est une autre manière de traduire l'effet des baisses d'impôts directs sur les revenus (graphique 5.1).

Mais attention : l'évolution des revenus moyens que l'on vient de caractériser peut cependant être affectée par des changements qui surviennent dans la composition des ménages, et non pas seulement par les tendances à l'œuvre sur le marché ou par les politiques de l'État. Ainsi, si le nombre de familles monoparentales augmente, il se créera davantage de familles ayant des revenus forcément plus faibles – une famille père-mère étant remplacée par deux familles monoparentales après un divorce, ou encore par une combinaison de ménages recomposés de diverses façons. En

GRAPHIQUE 5.1 Taux de chômage en % selon le groupe d'âge, Québec, 1975-2008



d'autres termes, l'étude de l'évolution des revenus exige de distinguer trois ensembles de facteurs qui ne le sont pas toujours dans les débats publics sur ces questions, soit les tendances du marché, les tendances qui marquent la redistribution faite par l'État (transferts et impôts), mais aussi l'évolution des caractéristiques des ménages et des familles. Afin de tenir compte de ce troisième facteur, nous examinerons les évolutions des revenus disponibles par types de ménages.

#### Hausses différencierées des revenus dans les types de familles

Les données qui précèdent portent sur des moyennes d'ensemble observées sur une longue période. Or, les types de ménages ont aussi changé en parallèle aux facteurs qui affectent les niveaux de revenus. Le fait de neutraliser ce changement fait ressortir de manière différente les évolutions de revenus.

Nous avons distingué cinq types de ménages, soit deux types de couples sans enfant présent au foyer et avec revenus ainsi que trois

types de familles avec enfants présents au foyer et revenus. Les différences entre les cinq types dans les augmentations de revenus moyens nets (après impôt) sont importantes entre 1980 et 2006, allant de 4,6 % à 46,8 %, ce qui est considérable. Voici les hausses observées par types de ménages :

- couples (sans enfant), un revenu : 17,6 %
- couples (sans enfant), deux revenus : 4,6 %
- familles, un revenu : 9,2 %
- familles, deux revenus : 18,3 %
- familles monoparentales : 46,8 %

Ces hausses doivent être comparées à celle que l'on observe en moyenne dans l'ensemble des ménages comptant au moins deux personnes, qui est de 9,1 % au cours de la même période (soit entre 1980 et 2006, voir la colonne 5 du tableau 5.3). La composition des ménages est donc bien un facteur important à prendre en considération dans l'étude de la progression des revenus moyens depuis deux décennies.

Fait non surprenant, les couples qui comptent deux pourvoeure (avec ou sans enfant) ont des revenus plus élevés que les autres, d'une part, et ils sont parvenus à augmenter leurs ressources sur une longue période. Les familles avec enfant qui dépendent d'un seul revenu – qui sont aussi généralement des familles plus jeunes dans lesquelles l'un des conjoints reste au foyer lorsqu'il y a des enfants – avaient vu leurs revenus réels disponibles se détériorer dans les années 80 et 90, mais leur situation financière s'est beaucoup améliorée dans les années 2000. L'analyse montre que les couples à un seul revenu se distinguent des familles à un seul revenu ces dernières années. Les couples à un seul revenu mais sans enfant présent ont connu des gains considérables en 2000, ce qui leur a permis de combler un net retard par rapport aux autres types de ménage<sup>19</sup>. Comment expliquer ces différences entre couples sans enfant et familles avec enfant ne comptant que sur un seul revenu? Les couples à un seul revenu sont sans doute plus âgés, l'un des membres ayant pris sa retraite, alors que les couples ayant un enfant seraient plus jeunes, l'un des conjoints demeurant au foyer avec les enfants. Cette hypothèse reste cependant à vérifier.

De leur côté, les familles monoparentales ont connu une certaine stabilité de leurs revenus moyens entre 1980 et 2000 – revenus

moyens constants évoluant en dents de scie entre 32 000 \$ et 35 000 \$ sur 20 ans –, mais les choses ont changé ces dernières années. Les familles monoparentales ont en effet effectué des gains importants et réussi à améliorer leur situation économique depuis le tournant de l'an 2000. Plusieurs facteurs expliquent ce changement, le plus important étant la plus grande autonomie des jeunes femmes qui sont chefs de famille monoparentale, mieux en mesure d'occuper un emploi salarié. Celles-ci sont plus nombreuses à retirer des revenus de travail, en moyenne en nette hausse ces dernières années. Il y a une amélioration notable de la situation des familles monoparentales. Il faut par ailleurs noter qu'une nette différence apparaît maintenant entre les revenus moyens des familles monoparentales ayant à leur tête des mères actives ou des mères inactives sur le marché du travail.

Le type de ménage est donc devenu un facteur qui contribue nettement à la différenciation des ressources économiques. Le double revenu étant devenu la norme, les ménages qui ne comptent que sur un seul pourvoyeur sont distancés par les autres. À un extrême se trouvent les familles à deux revenus avec enfants présents et à l'autre, les familles monoparentales qui par définition ne peuvent compter que sur un seul revenu.

## **6. L'INÉGALITÉ S'ACCENTUE**

L'inégalité socioéconomique s'accentue, parallèlement à la croissance des revenus réels des ménages notée plus haut. Un important renversement de tendances est en train de se mettre en place, et on observe, avec maintenant suffisamment de recul, un contraste entre les années 80 et les années 90 qui nous renseigne sur les évolutions prévisibles à court terme. Globalement, l'inégalité des revenus de marché s'accentue, et les modifications apportées au régime de fiscalité commencent à être visibles, allant elles aussi dans le sens d'une augmentation des inégalités. Des facteurs structuraux comme la diversité accrue des types de ménage et la montée du mode de vie en solitaire s'ajoutent aux facteurs conjecturaux (cycles économiques) et politiques (baisses d'impôts) pour expliquer cette croissance des inégalités. Enfin, d'importants effets de génération donnent aux inégalités de nouvelles connotations.

Après des décennies de croissance pour tous et de redistribution efficace dans les années de la révolution salariale fordiste et de l'implantation de l'État providence – les Trente Glorieuses, de 1945 à 1975 –, le monde a radicalement changé. L'examen des années 80 et 90 permet d'analyser sur deux cycles économiques complets l'évolution des revenus et des inégalités et, partant, de faire ressortir la mutation en cours du paysage économique et de l'État providence. Nous le verrons plus loin, ces deux décennies sont très contrastées.

### **Un marché plus inégalitaire**

L'étude des inégalités doit tenir compte des cycles économiques parce que la hausse du taux de chômage donne lieu à une réduction considérable des gains. Ainsi, les jeunes sont mis à pied avant les autres au début d'une période de récession, de même que le chômage touche davantage les personnes moins qualifiées, ce qui donne l'impression (fausse) que les salaires

moyens augmentent alors qu'en fait c'est la composition de la main-d'œuvre qui est modifiée dans un contexte conjoncturel. En début de récession, les gains baissent davantage au bas de l'échelle des revenus, mais la tendance s'inverse durant les périodes d'expansion, ce qui affecte les mesures de l'inégalité. La comparaison des mesures d'inégalité au même moment d'un cycle (par exemple au sommet ou encore au creux) s'avère donc nécessaire afin de dégager des effets de structure indépendants de la conjoncture. C'est cette approche qui nous permettra de faire ressortir des différences entre les années 80 et les années 90.

Nous proposons d'examiner ce qui s'est passé au Québec sur deux cycles économiques complets, soit de 1981 à 1989, puis de 1989 à 2000. Rappelons que les années 82-83 ont été des années de crise économique – la récession de 1982 a été particulièrement sévère –, suivies d'une importante reprise jusqu'en 1989. Les années 92-93 ont aussi été des années de récession, suivies d'une reprise jusqu'en 2000, mais cette décennie 90 a été qualifiée de « reprise sans création d'emploi ».

Nous utiliserons une mesure classique pour caractériser les inégalités : le coefficient de GINI (voir l'encadré pour une définition). Plus ce coefficient est élevé, plus l'inégalité est marquée (tableau 6.1). Les revenus de marché étaient plus inégalement répartis au moment de la récession des années 82-83, et la reprise ultérieure a été marquée par une diminution de l'inégalité. Il en va tout autrement dans les années 90 : la reprise économique après l'année 1993 n'a pas entraîné une diminution de l'inégalité caractérisant les revenus de marché, plutôt en nette hausse dans les années de reprise, le coefficient atteignant un sommet de 0,461 en 1998 et se maintenant au dessus de 0,440 pendant 15 ans soit jusqu'en 2006 (dernière année disponible).

C'est là une transformation structurelle majeure. Il y a bien une tendance à la hausse

L'état du Québec 2009

**TABLEAU 6.1 Mesure de l'inégalité entre les ménages (coefficients de GINI) ayant deux personnes ou plus et entre les personnes seules selon des concepts de revenus différents, Québec, Ontario et Canada, 1980-2006**

Année	Québec			Ontario	Canada
	Revenus du marché	Revenus totaux (avec transferts)	Revenus après impôts	Revenus après impôts	Revenus après impôts
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
<b>2 personnes et plus</b>					
1980	0,386	0,319	0,281	0,281	0,291
1985	0,402	0,318	0,283	0,292	0,297
1989	0,395	0,317	0,275	0,292	0,290
1990	0,421	0,329	0,284	0,290	0,296
1995	0,446	0,340	0,288	0,305	0,304
2000	0,448	0,358	0,308	0,334	0,327
2005	0,441	0,349	0,302	0,331	0,325
2006	0,440	0,347	0,300	0,328	0,323
<b>Personnes hors familles</b>					
1980	0,576	0,421	0,373	0,358	0,369
1985	0,599	0,400	0,347	0,358	0,360
1989	0,571	0,379	0,325	0,323	0,330
1990	0,609	0,398	0,335	0,342	0,347
1995	0,621	0,406	0,340	0,354	0,353
2000	0,584	0,405	0,345	0,389	0,375
2005	0,566	0,408	0,357	0,399	0,388
2006	0,562	0,407	0,357	0,397	0,393

Source: Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada*, www.statcan.ca.

de l'inégalité des revenus de marché sur le long terme, indépendante des effets de conjoncture. «La contribution du revenu de marché à l'inégalité suit une tendance contracyclique au cours du cycle des années 80 : cette contribution augmente en phase de récession (1979-1983) et diminue en phase d'expansion (1983-1989); or, ce n'est pas le cas du cycle actuel, car cette contribution continue d'augmenter en phase d'expansion (en cours depuis 1993)<sup>20</sup>.» Cette hausse de l'inégalité due à la composante revenu de marché ne sera cependant pas

contrée par les deux autres composantes du revenu disponible des ménages que sont l'impôt et les paiements de transferts.

#### L'impôt et les paiements

##### de transfert réduisent les inégalités

Les paiements de transferts et les impôts réduisent les inégalités de manière marquée dans les deux décennies examinées, preuve que les mécanismes de redistribution typiques de l'État providence fonctionnent. Mais leur rôle et leur efficacité se présentent bien différemment

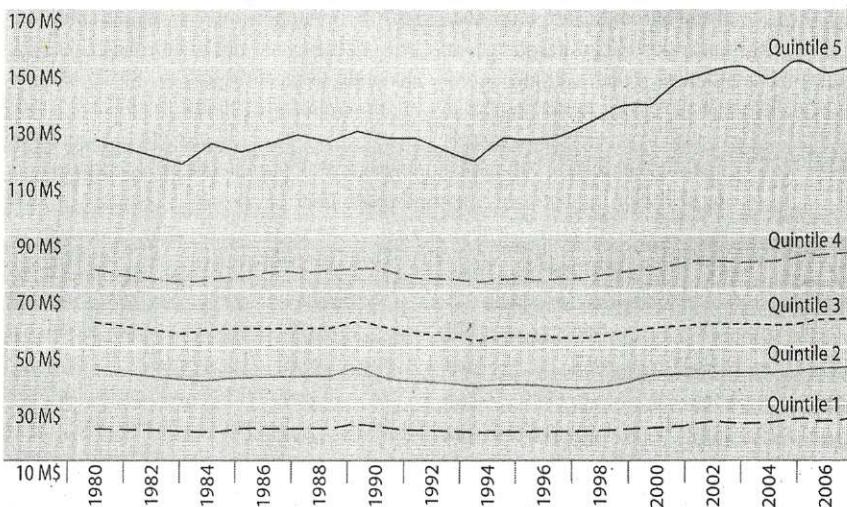
d'une décennie à l'autre. Durant les années 80, l'État providence a été en mesure de réduire les inégalités observées dans les revenus de marché, notamment au cours du cycle d'expansion qui a suivi la récession dans le premier cycle économique. Les choses ont changé dans les années 90. L'intervention étatique réduit les inégalités de marché en redistribuant les revenus chaque année, certes, mais elle n'est plus en mesure de faire baisser les inégalités au cours du cycle, qui sont restées à un niveau plus élevé qu'au cours du cycle économique précédent, et ce, jusqu'en 2006. Les coefficients de GINI pour les revenus après impôts étaient de 0,275 en 1989 et de 0,308 en 2000, à deux moments comparables du cycle économique.

L'inégalité est donc structurellement en hausse, après que l'État providence a joué son rôle de redistributeur de la richesse. Il s'agit là d'un changement important dans l'histoire des 50 dernières années. Jusqu'au début des années 90, l'intervention de l'État avait amené une

diminution des inégalités d'une période cyclique à une autre. Il ne joue manifestement plus ce second rôle. L'action redistributive de l'État, tout en étant efficace chaque année, ne parvient pas à neutraliser l'augmentation tendancielle des inégalités qui caractérise les revenus de marché. Il est donc permis de faire l'hypothèse d'une mutation en cours du rôle des impôts et des paiements de transfert qui assurent une certaine redistribution des revenus sur le plan transversal (une année donnée), mais non plus une réduction des inégalités dans le temps.

Le changement structurel dans la distribution des revenus apparaît nettement dans l'examen des coefficients de GINI qui mesurent les inégalités durant les deux derniers cycles économiques. Mais on peut aussi le constater en examinant les parts du revenu moyen total disponible par quintiles de la population (tranches de 20% de la population). Le quintile supérieur de la population des ménages a nettement augmenté sa part des

**GRAPHIQUE 6.1** Revenu moyen total des familles économiques de deux personnes et plus en dollars constants (2006), Québec, 1980-2006



Source: Statistique Canada, cat. 13-210 (pour les années 1973 et 1975) et *Tendances du revenu au Canada* (pour la période de 1980-2006). Calculs de l'auteur.

revenus disponibles dans les 10 dernières années, soit durant le deuxième cycle économique sous examen (graphique 6.1).

Des changements importants observés dans les politiques publiques (abolition des allocations familiales, faible indexation de l'aide de dernier recours, modifications radicales au programme de l'assurance emploi, etc.) et, surtout, les baisses d'impôts qui ont été adoptées expliquent ce changement survenu dans les années 90<sup>21</sup>.

#### **L'inégalité est plus prononcée chez les jeunes ménages et les personnes seules**

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec a montré que l'inégalité de revenu disponible était plus faible chez les couples, avec ou sans enfant, que chez les personnes seules et les familles monoparentales. Ainsi, l'inégalité de revenu atteint-elle des niveaux plus élevés chez les personnes qui vivent seules, même si leur situation s'est améliorée dans le temps. Rappelons qu'on retrouve dans cette sous-population plus 250 000 personnes dépendantes de l'aide sociale (une personne seule sur quatre), des étudiants et des personnes âgées, soit un regroupement très contrasté d'individus.

L'inégalité touche par ailleurs davantage les jeunes ménages et est moins marquée après

65 ans. L'étude de l'ISQ montre que «l'inégalité est fortement conjoncturelle dans le cas des jeunes familles : elle augmente en phase de récession et diminue en phase d'expansion<sup>22</sup>». Cette donnée n'est pas sans rappeler que le chômage touche aussi davantage les jeunes que les autres groupes d'âge.

#### **Le Québec plus égalitaire**

Les inégalités sont cependant moins fortes au Québec, société qui s'est moins engagée dans la réduction des impôts des ménages à haut revenu que les autres provinces populeuses du Canada (l'Alberta et l'Ontario en particulier). La comparaison avec l'Ontario est éclairante. Les coefficients de GINI caractérisant les revenus disponibles (après impôts) sont systématiquement plus élevés à chaque année dans cette province comparée au Québec (colonne 4 du tableau 6.1).

#### **Les ménages riches paient plus de la moitié des impôts directs**

L'impôt sur le revenu a un caractère progressif. Au total, les ménages faisant partie du quintile supérieur des revenus paient en moyenne 36 700 \$ en impôts directs, ce qui représente 24,6 % de leurs revenus totaux (tableau 6.2). À eux seuls, ils paient 56,3 % de tous les impôts

**TABLEAU 6.2 Transferts reçus et impôts payés en moyenne par les familles de deux personnes ou plus selon le quintile de revenus, Québec, 2006**

	Transferts			Impôts		
	Moyens	% des revenus	Part du total	Moyens	% du revenu	Part du total
Q1 (inf)	13 200	53,1	27,7	700	2,9	1,1
Q2	11 500	26,8	24,1	4 100	9,5	6,2
Q3	9 700	16,1	20,3	8 700	14,5	13,4
Q4	8 300	10,0	17,5	14 900	17,8	22,9
Q5 (sup)	5 000	3,3	10,4	36 700	24,6	56,3
Total	9 500	13,2	100	13 000	18,1	100

Source : Statistique Canada, *Le revenu au Canada*, Ottawa, cat. 75-202, tableau 202-0301, 202-0501.

## Population et démographie

directs. Les ménages au bas de l'échelle des revenus (deux premiers quintiles) paient moins d'impôts que les autres (en proportion de leurs revenus) et donc une portion faible des impôts totaux perçus par l'État.

Les paiements de transferts comptent pour une large part des ressources des familles situées au bas de l'échelle des revenus; ainsi, ils représentent la moitié de tous les revenus dans le groupement des ménages les moins fortunés (le quintile inférieur). Ceux-ci sont donc davantage dépendants de l'aide étatique, ce qui était beaucoup moins le cas il y a 20 ans. Cependant la composition du quintile inférieur a changé dans le temps, ce qui peut aussi affecter l'évolution de cette moyenne.

### **La culture philanthropique est moins développée au Québec**

Les Québécois donnent moins d'argent en dons de bienfaisance que les citoyens des autres provinces du Canada. Ils ont versé 738,8 millions de dollars en dons à des organismes agréés en 2005 (tableau 6.3), soit un don médian de 117 \$ par contribuable, contre un don médian de 180 \$ au Canada (le don médian n'est pas affecté par les montants plus élevés que donnent les riches mécènes qui font hausser la moyenne). Le don médian en Ontario est de 220 \$ et il dépasse les 250 \$ dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Il faut par ailleurs noter que la culture philanthropique est plus récente au Québec et qu'elle n'est pas encore aussi profondément ancrée qu'elle peut l'être en milieu anglo-saxon. On le voit par exemple dans l'aide recueillie par les fondations des universités, beaucoup plus

**TABLEAU 6.3 Dons de charité des particuliers à des organismes agréés, Québec, 1995 à 2005**

	(Millions \$)	\$ par personne (15 ans et plus)
1995	431,0	73,4
1997	471,2	79,6
1998	510,4	85,5
1999	504,7	83,9
2000	556,8	91,9
2001	583,9	95,7
2002	610,5	99,1
2003	673,6	108,6
2004	680,3	108,4
2005	738,8	116,5

Source: Centre canadien de la philanthropie, extrait d'un tableau paru dans *Les Affaires*, 3 mars 2001 et Cansim, tableau 111-0001.

importante dans les universités anglophones qui peuvent compter sur des dons plus généreux de leurs diplômés. La création de fondations est d'ailleurs de tradition récente dans les universités, les hôpitaux et collèges du Québec. Plusieurs facteurs expliquent ce constat, notamment le fait que les Québécois auraient adopté une culture colbertiste héritée de longue date. Moins généreux, ils acceptent par ailleurs que l'État joue un rôle accru dans la société et sont moins réticents que les citoyens du Canada anglais devant des taux d'imposition plus élevé pourvu que l'État dispense des services publics de qualité. L'hypothèse d'une culture philanthropique fort différente au Québec n'est cependant pas à exclure.

## 7. PAUVRETÉ EN BAISSE ET EXCLUSION

La mesure de la pauvreté a été ces dernières années un objet de débats sur la place publique. Il était devenu évident au fil des ans que le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada ne pouvait plus être considéré comme un seuil de pauvreté parce que son but n'était précisément pas de mesurer ce phénomène, contrairement aux prétentions de certains lobbies qui continuaient de s'y référer à tort comme à une telle mesure. Des recherches récentes ont aussi montré que le seuil SFR est par ailleurs entaché de biais de mesure, même aux fins de caractériser la faiblesse du revenu.

Depuis 2000, une nouvelle mesure a été mise au point par le ministère des Ressources humaines Canada qui estime mieux l'étendue de la pauvreté à partir d'une approche basée sur le panier de consommation (le MPC). Cette mesure a été adoptée en 2008 par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CÉPE) créé par le ministère de la Solidarité sociale comme mesure de référence afin de faire le suivi dans le temps du phénomène de la pauvreté.

Selon la mesure de Ressources humaines du Canada (MPC), une famille et les individus qui la composent seront considérés comme étant en situation de faiblesse du revenu correspondant à un état de pauvreté si le revenu familial ne leur permet pas d'acheter un panier de biens et services défini comme un minimum pour assurer leur bien-être dans la collectivité qui est la leur<sup>23</sup>. Cette mesure nouvelle ne représente pas un seuil officiel aux fins d'admissibilité aux programmes d'aide publique. Deux éléments sont pris en compte : le pouvoir d'achat de la famille tel que mesuré par le revenu disponible et le coût de la vie dans la province, car il coûte plus cher de vivre à Toronto ou à Montréal que dans une petite ville. La mesure prend donc en considération deux critiques importantes qui ont été faites des indicateurs jusque-là disponibles.

L'indice MPC propose une façon originale de caractériser le revenu disponible des familles comme référence en enlevant non seulement les impôts et autres contributions, mais aussi en enlevant d'autres items comme les pensions alimentaires, les cotisations syndicales ou les régimes de retraites, considérés comme des prélèvements obligatoires. Le revenu disponible des ménages devient alors celui qu'on peut librement dépenser une fois les obligations payées. L'indice corrige de manière originale une erreur souvent faite de prendre le revenu brut comme indicateur de la situation des ménages.

Comment définir le contenu du panier de base nécessaire à la vie quotidienne ? C'était là la question la plus difficile à résoudre dans ce type d'approche, qui a réussi à éviter le piège de ne considérer que les dépenses qui assurent la simple survie physique comme c'était le cas de la mesure élaborée par Christofer Sarlo pour le Fraser Institute il y a quelques années. L'approche MPC prend en considération cinq types de dépenses : nourriture, vêtements et chaussures, logement, transports et, enfin, un poste général de dépenses diverses (meubles, téléphone, loisirs, etc.).

L'organisme fédéral a ensuite estimé quel était le coût de ces dépenses de base à partir des enquêtes menées auprès des familles. Par exemple, on considère le coût d'achat et d'entretien d'une Chevrolet Cavalier quatre portes de cinq ans dans le panier. On inclut aussi des sorties au cinéma, la location de cassettes vidéo, etc. Bref, on ne peut pas prétendre que la nouvelle mesure fixe les besoins minimums à un niveau trop bas, bien qu'on puisse toujours la critiquer. Elle fixe plutôt un minimum raisonnable, basé sur des études de diététique et de sociologie économique ainsi que sur la consultation élargie de divers groupes impliqués dans la lutte contre la pauvreté. Il est prévu d'en revoir le contenu dans quelques années pour tenir compte du changement dans

la richesse collective et, partant, pour ajuster à la hausse la définition du bien-être minimum s'il y a lieu.

#### Le taux de pauvreté en régression

Les trois mesures disponibles indiquent que les taux de faible revenu et de pauvreté sont en baisse au Québec après l'entrée dans le nouveau siècle (entre 2000 et 2004, dernières données disponibles). On peut estimer que le taux de pauvreté (caractérisé par diverses mesures de faible revenu) tourne autour de 10-11 % au milieu de la présente décennie pour l'ensemble des individus (tableau 7.1). Il est plus bas pour les couples et les familles – moins de 10 % –, mais plus élevé pour les personnes vivant hors famille, soit plus du quart de l'ensemble.

Par ailleurs, le Québec est loin de détenir le record du taux de pauvreté au Canada, contrairement à une idée répandue, car il se situe plutôt un peu en bas de la moyenne canadienne. C'est là une bonne nouvelle : la portée des nombreuses mesures prises afin de contrer la pauvreté indique que l'État providence peut se montrer efficace sur ce plan, malgré les critiques qui lui sont régulièrement adressées.

Les groupements anti-pauvreté ont maintes fois exprimé la crainte que l'État ne manipule

les mesures pour faire artificiellement baisser les taux de pauvreté. L'indice MPC ne mérite pas cette critique, car il corrige des indicateurs biaisés ou imparfaits, ce qui est différent. Loin de manipuler à la baisse la pauvreté, la mesure montre au contraire que celle-ci augmente dans tout le Canada par rapport à la mesure existante de faiblesse du revenu de Statistique Canada (le SFR après impôt) à laquelle tous se référaient jusqu'à récemment. Ainsi, le MPC est-il plus élevé que le SFR en Ontario, mais non au Québec, ce qui illustre bien que les mesures antérieures donnaient une image alarmiste de la situation dans la Belle Province tout en sous-estimant la pauvreté ailleurs au Canada, à cause notamment des différences dans le coût de la vie et des interventions contre la pauvreté, différentes d'une province à l'autre.

#### Les pauvres, une population mouvante

La population des pauvres est mouvante. Selon une étude publiée par Statistique Canada en 1997, effectuée à partir de données d'enquête par panel menées en 1993 et 1994, un peu moins de la moitié des ménages pauvres ne l'étaient plus après deux ans, ayant été remplacés par un contingent à peu près équivalent de nouveaux pauvres. Pour un tiers des ménages,

**TABLEAU 7.1** Taux de faible revenu selon diverses mesures, individus et types de ménages, Québec, 2000-2004

Année	Individus			Couples et familles			Personnes vivant seules		
	MPC	MFR	SFR	MPC	MFR	SFR	MPC	MFR	SFR
2002	11,0	10,0	12,3	14,1	8,3	17,1	22,7	21,2	31,3
2003	10,1	9,8	12,3	13,3	7,5	17,0	22,4	22,3	31,5
2004	8,6	9,0	11,5	12,0	6,3	16,3	22,1	24,1	31,2
2005		9,7	11,8		6,6	17,7		27,0	35,1

Sources: Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

MPC: Mesure du panier de consommation.

MFR: Mesure de faible revenu après impôt, inférieure à la moitié de la médiane québécoise.

SFR: Seul de faible revenu après impôt, base 1992.

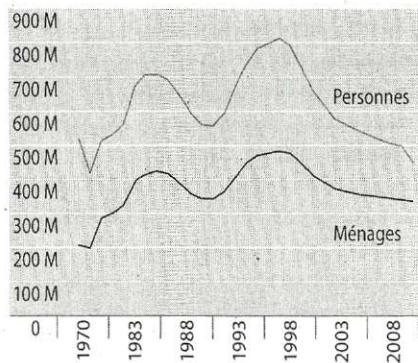
l'entrée dans l'état de pauvreté a été causée par la perte d'un membre à la suite d'un divorce ou d'une mortalité. La même proportion de ménages a pu quitter l'état de pauvreté à la suite de l'arrivée d'un nouveau gagne-pain. L'autre facteur déterminant est l'entrée ou la sortie du marché du travail. Les changements qui marquent le mode de vie sont à peu près aussi importants que la participation au marché du travail pour expliquer l'aspect dynamique de la pauvreté.

Deux conclusions – l'une optimiste, l'autre pessimiste – peuvent être tirées de cette étude. La première tient au fait que la pauvreté est un état temporaire ou transitoire pour une proportion importante des ménages et qu'il est possible d'en sortir après une brève période. Mais il ressort aussi de cette étude que l'incidence de la pauvreté est plus marquée que ne le donnent à penser les chiffres annuels puisque plus de ménages peuvent être pauvres à un moment ou à un autre au cours d'une certaine période.

#### **Plus faible proportion de la population dépendante de l'aide sociale depuis 1970**

L'aide de dernier recours telle qu'on la connaît a été mise en place en 1970 sous le premier gouvernement Bourassa. Pour la première fois depuis cette date, la proportion de la population québécoise dépendante de l'aide sociale a atteint son niveau le plus faible depuis la création du régime universel, soit 6,8 % de la population âgée de moins de 65 ans qui est admissible à ces programmes (excluant donc les personnes âgées de 65 ans et plus). C'est là une observation très peu connue qu'il importe de souligner (graphique 7.1). Le nombre de personnes dépendantes était de 448 076 en mars 2008, soit une diminution importante de 45,1 % depuis le sommet de 1996. Au total, 76,2 % des bénéficiaires de l'aide de dernier recours étaient des adultes (371 895) et 23,8 %, des enfants (116 181) au 31 mars 2008. Un peu

**GRAPHIQUE 7.1 Personnes et ménages bénéficiaires de l'aide sociale (au 31 mars), population de 0-64 ans, Québec, 1970-2008**



moins des deux tiers de ces enfants vivaient dans des familles monoparentales (tableau 7.2).

Le nombre de ménages qui dépendent de l'aide sociale décroît moins rapidement que le nombre de personnes. Au total, 335 072 ménages recevaient l'aide de dernier recours au 31 mars 2008, soit 31 % de moins que le sommet atteint en 1996 (485 261). Sur une longue période (soit depuis 1970), la croissance du nombre de ménages à l'aide sociale est importante et plus prononcée que l'augmentation du nombre de personnes, ce qui s'explique par la multiplication des petits ménages, essentiellement formés de personnes seules et de familles monoparentales.

#### **Mode de vie en solitaire à l'aide sociale**

L'un des traits marquants qui caractérisent l'évolution récente du système de protection sociale du Québec est sans nul doute la poussée importante du nombre de personnes solitaires dépendantes de l'aide sociale. Le phénomène n'est pas neuf, mais ce qui est nouveau, c'est la force de sa progression récente. Les personnes dans cette situation représentaient en effet

## Population et démographie

**TABLEAU 7.2 Ménages et personnes bénéficiaires de l'aide sociale selon le type de ménages,  
Québec, 31 mars 2008**

Type de ménages	Ménages*	Personnes			Total
		Adultes	Enfants		
Personnes seules**	253 273	253 273	-	-	253 273
%	75,6	68,1	-	-	51,9
Couples sans enfant	16 092	32 184	-	-	32 184
%	4,8	8,7	-	-	6,6
Couples avec enfant	20 731	41 462	43 855	-	85 317
%	6,2	11,1	37,7	-	17,5
Familles monoparentales	44 976	44 976	72 326	-	117 302
%	13,4	12,1	62,3	-	24,0
Total	N 335 072	371 895	116 181	488 076	
	% 100	100	100	100	

\* Données officielles non ajustées.

\*\* Comprend 795 conjoints d'étudiants.

Source : Ministère de la solidarité sociale et de la sécurité du revenu, calculs de l'auteur.

un peu plus de la moitié (52,1 %) des adultes bénéficiaires de l'aide sociale en 1980, et cette proportion a grimpé à 68,1 % en mars 2008, ce qui représente une hausse considérable qui a surtout pris place dans la seconde moitié des années 90.

Il est frappant de constater que la majorité des ménages qui dépendent de l'aide sociale est maintenant formée de personnes qui vivent seules, soit 75,6 % en mars 2008. Cette proportion est en hausse continue depuis plusieurs décennies. Les familles monoparentales constituent le deuxième type en importance de ménages qui bénéficient de cette aide (13,4 %). Au total, 89 % des ménages qui reçoivent l'aide directe de l'État ont à leur tête un seul adulte, ce qui est révélateur du fait que la dépendance va de pair avec un certain isolement social.

Les hommes qui bénéficient de l'aide de dernier recours vivent seuls en ménage en plus forte proportion que les femmes. Cette différence s'est même accentuée au milieu des

années 90. En mars 1980, les ménages de personnes vivant seules étaient également répartis entre les deux sexes : moitié hommes, moitié femmes. Les choses ont beaucoup changé par la suite, alors que les ménages de personnes seules sont maintenant davantage à dominante masculine (environ 6 sur 10). C'est là un constat important qui marque un changement majeur dans l'évolution de la population visée par l'aide de dernier recours, dont la clientèle se modifie. Les différences hommes-femmes sont beaucoup plus prononcées avant l'âge de 40 ans. Les hommes les plus jeunes ont nettement tendance à vivre seuls en plus forte proportion, et la différence entre les deux sexes a eu tendance à s'accentuer en début de vie active depuis 1980. Les femmes qui perçoivent de l'aide sociale et qui sont en âge d'avoir de jeunes enfants à leur charge (25 à 39 ans) vivent seules en moins forte proportion que les hommes du même âge parce qu'elles sont plus nombreuses à former des ménages monoparentaux.

L'État québécois a annoncé en 2008 un plan d'action visant à réduire le nombre de personnes dépendantes de l'aide de dernier recours. Il découle de cette analyse que la diminution du nombre de personnes inscrites à l'aide sociale risque de ne pas continuer à baisser de manière importante dans les années à venir, malgré l'amélioration du marché du travail. Le changement le plus notable en effet est l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules après l'âge de 40 ans. Or, l'âge est sus-

ceptible de devenir un facteur qui va de plus en plus influencer la participation aux programmes qui mènent à la sortie de l'aide de dernier recours : plus cet âge progresse, moins forte sera la probabilité de succès de ces programmes. De plus en plus de personnes s'inscrivent à l'aide de dernier recours, non pas à la suite de difficultés sur le marché du travail, mais à cause de difficultés personnelles, ce qui rendra plus difficile leur sortie du système, même en cas de reprise économique.

#### **8. MARCHANDISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE**

Un nouveau genre de vie s'est imposé avec l'émergence de la société de consommation et avec l'arrivée d'une nouvelle culture matérielle, en rupture radicale avec celui des générations passées. Ce genre de vie passe désormais par la consommation élargie d'objets et de services produits dans la sphère marchande. Il est essentiellement urbain, que l'on vive à la ville ou à la campagne. Dans le modèle fordiste, production de masse, société salariale et consommation sont liées. Travailleur en usine et dans des bureaux, les individus sont dépendants du marché pour leur survie et pour leur bien-être et ils doivent consommer pour vivre. Mais l'abondance de la production fordiste leur a offert bien plus que ce qu'il faut pour vivre : elle leur a permis de construire une nouvelle vie confortable et leur a procuré le bien-être matériel et le confort. Mais l'abondance a aussi eu l'effet paradoxal d'exacerber le déséquilibre entre les aspirations à consommer plus et les capacités objectives de les satisfaire, créant ainsi un sentiment de privation relative dans un nombre croissant de ménages.

Les objets deviennent rapidement obsolètes, non pas principalement parce que cela est planifié par les producteurs, mais parce que de nouvelles découvertes et de nouvelles innovations technologiques amènent la mise en marché de produits nouveaux et plus performants. Cette tendance est évidente dans la sphère des produits utilitaires et de loisir qui incorporent une composante technique. Téléphones cellulaires, appareils photo numériques, cinéma maison, nouvelles générations de chaînes hi-fi ou d'automobiles et ordinateurs portables sont là pour en témoigner. Le design industriel a par ailleurs ajouté une dimension nouvelle aux objets de consommation : la beauté et l'élégance – bien que des exceptions continuent d'exister, c'est entendu – et les nouvelles formes et couleurs créent des effets de mode qui incitent les

individus à remplacer des objets encore fonctionnels par de nouveaux. Enfin, une gamme beaucoup plus étendue existe pour chaque type de produits, d'objets ou même de services, que ce soit pour les restaurants, les articles de sport, les appareils vidéo ou audio, les vêtements, les maisons et résidences secondaires, les objets d'art, les types de vacances, etc.

Mais le développement de la consommation se fait à un prix élevé : épuisement des matières premières, exploitation de la main-d'œuvre des pays non encore développés, perte d'emplois dans les pays industriels, pollution (que faire avec les objets usés et jetables?). On commence à prendre conscience que la consommation peut être aussi addictive que la drogue ou l'alcool. Un nouveau discours critique émerge, qui remet en cause non pas la consommation elle-même – contrairement au discours critique des années 60 – mais plutôt la manière de consommer. Et le mouvement de simplicité volontaire gagne, lentement mais sûrement, de nouveaux adeptes au Québec.

#### **Diffusion rapide de nouveaux biens durables**

L'équipement de base nécessaire à la vie quotidienne est maintenant à peu près présent dans tous les ménages : système de chauffage, chauffe-eau, cuisinière, frigidaire, machines à laver et à sécher le linge, téléphone, radio, télévision couleur font partie de l'équipement standard, y compris chez les jeunes ménages et les ménages à faible revenu (tableau 8.1). Ce constat passe aujourd'hui pour une évidence, mais il faut se rappeler qu'il était loin d'en être ainsi il y a 20 ans encore.

De nouveaux équipements ménagers et de nouveaux biens durables continuent de se répandre dans les foyers. Le four à micro-ondes est devenu un bien essentiel en moins de 10 ans, alors que le lave-vaisselle s'est répandu moins rapidement. En 10 ans, le barbecue au gaz s'est retrouvé dans presque la

**TABLEAU 8.1 Taux de possession du logement et de certains équipements dans le ménage, Québec, 1986-2006**

Articles possédés	1986	2000	2001	2006
% de propriétaires	53,6	55,6	58,2	56,8
Lave-linge	81,2	86,9	86,5	87,2
Lave-vaisselle	39,6	50,1	52,0	57,5
Four à micro-ondes	26,7	89,8	89,2	92,9
BBQ au gaz	16,2	*	*	*
Appareil climatiseur	13,7	19,8	23,9	40,6
Téléphone cellulaire	*	30,1	38,7	56,4
Lecteur disques compacts	*	70,4	67,5	81,2
Magnétoscope	34,1	87,8	88,3	81,9
Lecteur DVD	*	*	14,0	80,7
Télé-couleur une	58,4	40,7	41,8	34,7
deux ou +	*	58,5	57,5	64,2
Câble	56,2	67,6	60,4	60,4
Antenne parabolique	*	*	15,5	22,8
Micro-ordinateur	8,7	44,8	51,1	69,2
Utilise Internet à la maison	*	33,0	41,0	59,8
Véhicule un possédé	53,5	45,1	44,0	44,0
deux ou +	19,1	26,6	27,6	28,2
Véhicules loués	*	12,2	11,5	12,9
Taux de motorisation	72,6	83,9	83,1	85,1
Camion et minivan **	12,6	22,7	22,4	26,4

\* Ne s'applique pas ou article non mentionné dans le rapport d'enquête.

Sources : Statistique Canada, Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques (cat. 13-218), et calculs de l'auteur faits à partir des micro-données des Enquêtes sur les dépenses des familles, 1997 à 2006 (cat. 62-202).

\*\* Compris dans véhicule possédé et loué.

moitié des ménages, mais sa diffusion ne dépassera sans doute pas la proportion de ménages propriétaires de leur logement, pour des raisons de sécurité (les locataires n'ayant généralement pas l'espace nécessaire ni l'autorisation d'avoir un tel équipement).

Le taux de possession d'une voiture n'augmente plus beaucoup depuis 10 ans, mais la proportion de ménages équipés d'un camion ou d'une fourgonnette est en nette hausse. Mais si l'on tient compte de la location et de la possession de plusieurs automobiles par ménage, on observe une augmentation continue de la motorisation. L'automobile est maintenant bien ancrée dans le mode de vie des ménages et des individus qui en font partie.

Les ménages ont acquis de nombreux biens d'équipement ménager durant les années 60 et 70, et la diffusion de ces derniers est maintenant saturée. Ils font partie de l'équipement de base de presque tous les foyers. Les ménages favorisés les remplacent par des biens plus performants sur le plan technologique, mais aussi au design au goût du jour : terminée l'époque des frigos jaunes... Durant les années 80, les ménages se sont massivement équipés d'une grande panoplie d'équipements électriques reliés aux loisirs et dont la consommation est encore en hausse. Presque tous les ménages possèdent une télévision couleur, et la moitié d'entre eux ont même deux postes ou plus. Le magnétoscope est présent dans près de 9 ménages sur 10, et le lecteur de DVD ne vient pas loin derrière, en progression fulgurante (passant de 43 % à 81 % en quatre ans). La gamme étendue de qualité et de prix a favorisé leur distribution élargie, des plus pauvres aux plus riches. Le câble est présent dans les deux tiers des foyers, et de nombreux foyers sont maintenant équipés d'antennes paraboliques. Ces biens font maintenant eux aussi partie de l'équipement de base des ménages. D'autres biens d'équipement plus luxueux se diffusent rapidement : téléphones cellulaires,

appareils photo numériques, cinéma maison, nouvelles générations de chaînes hi-fi, soucoupes pour capter la télévision, etc.

L'ordinateur personnel est maintenant présent dans 7 ménages sur 10 (données de 2006), ce qui en fait un bien banalisé. Après un lent départ, le taux de possession d'un micro-ordinateur à la maison est en nette progression chaque année. C'est la communication avec l'extérieur qui lui a permis de trouver son véritable créneau dans le foyer. La communication par Internet se développe rapidement, et le commerce électronique va sans doute donner une impulsion nouvelle à ce moyen de communication de mieux en mieux maîtrisé. Les données de la dernière enquête de Statistique Canada font état d'un taux d'utilisation d'Internet au foyer de 60 %, un chiffre sans doute supérieur en 2008. Il existe enfin une interrelation entre différents appareils électroniques et l'ordinateur. On peut y transférer ses photos, y visionner des films, importer de la musique et la transférer sur d'autres appareils, etc. Bref, le monde de la technologie ouvre des possibilités nouvelles qu'explorent avidement les ménages branchés, tandis que de nouveaux appareils envahissent le ménage.

#### **La proportion de ménages propriétaires est relativement stable depuis 10 ans**

L'accès à la propriété a progressé lentement dans les années 80, mais la proportion de ménages propriétaires a plafonné par la suite entre 57 % et 59 % dans les enquêtes menées dans les années 90 et 2000. Il faut préciser que la multiplication du nombre de petits ménages formés de personnes seules fausse un peu la progression en nombre absolu du nombre de ménages propriétaires, plus importante que ne le donne à penser la statistique citée plus haut. Le taux de propriétaires est plus élevé dans les petites villes et à la campagne que dans les grands centres.

#### **Une structure de dépenses en profonde mutation**

La structure des dépenses des ménages est en profonde mutation depuis 30 ans<sup>24</sup> (tableau 8.2). Deux fonctions de consommation sont en régression dans le budget moyen des ménages comptant au moins deux personnes : l'alimentation et l'habillement, ce qui libère des ressources pour les autres fonctions en croissance. En d'autres termes, le revenu discrétionnaire des ménages – le revenu dont on peut librement disposer une fois satisfaites les dépenses pour les biens et services de première nécessité – augmente, et de nouveaux besoins peuvent être satisfaits. Logement, transports, loisirs, protection, sans oublier les technologies de l'information et des communications, sont les fonctions de consommation qui ont profité de la croissance du revenu discrétionnaire.

Depuis 1978, les ménages doivent assumer une part plus importante des dépenses pour la santé et l'éducation – deux fonctions de consommation qui pèsent maintenant plus lourd dans les budgets – à cause du virage ambulatoire et des compressions dans les dépenses publiques. Mais une autre raison contribue aussi à expliquer cette hausse. De nouveaux biens et services ont en effet fait leur apparition, et leur consommation contribue à la hausse des dépenses moyennes des ménages en santé, mais aussi en éducation. Par exemple, de nouvelles technologies permettent de corriger la vision des personnes ayant des problèmes de myopie, mais ces dépenses ne sont pas couvertes par l'État. Il en va de même pour les nouvelles technologies en matière de soins dentaires (implants au titane, couronnes, etc.). Des personnes n'hésitent pas à s'acheter plusieurs paires de lunettes, et le coût de celles-ci peut varier à la hausse selon la qualité ou le design. De leur côté, les étudiants doivent assumer des frais afférents plus élevés, et les dépenses diverses pour les études augmentent.

**TABLEAU 8.2 Répartition en % (coeff.) des dépenses des ménages pondérés par la taille de l'unité de consommation selon le poste de dépense, ménages de deux personnes et plus, Québec, 1978-2004**

Poste	1978	1986	1996	2000	2004
Alimentation	26,3	23,0	20,9	20,0	19,4
Logement	21,1	22,5	25,3	25,5	24,0
Transport	13,9	14,9	13,5	15,7	16,2
Loisirs	7,9	8,6	8,6	9,8	9,7
Habillement	9,4	8,3	6,1	5,8	5,3
Équipement	6,6	5,8	5,2	5,4	5,7
Protection	5,8	6,0	8,1	8,5	9,7
Santé	3,5	4,3	4,6	4,4	4,5
Éducation	1,2	1,7	2,5	2,2	2,5
Divers	4,2	4,8	5,1	2,6	2,9
Total	%	100	100	100	100
	\$ courants	17 000	30 397	37 220	42 754
N	(personnes)	5 362	5 311	4 580	7 268
	(ménages)	2 016	2 076	1 947	3 785

Source: micro-données des Enquêtes sur les dépenses des familles, 1969 à 2004, calculs de l'auteur faits à partir des micro-données et non pas à partir des moyennes publiées par Statistique Canada pour chacune des fonctions.

Plusieurs étudiants participent à des programmes d'échange à l'étranger, plus fréquents maintenant qu'il y a 10 ans, ce qui contribue à hausser le coût des études supérieures. On le voit, la hausse de la part du budget consacrée à certaines fonctions augmente aussi parce que le panier de biens et services disponibles se transforme et parce que les besoins des ménages sont changeants.

#### En croissance: logement, transport, loisirs et protection

Quatre fonctions de consommation sont en croissance dans la structure des budgets des ménages : le logement, le transport, les loisirs et la protection (assurances de toutes sortes). La proportion plus élevée des dépenses faites pour ces diverses fonctions de consommation

révèle que les ménages expriment de nouveaux besoins et que les dépenses pour les satisfaire augmentent plus vite que celles qui sont effectuées pour les autres fonctions. Ce sont en fait les ménages les plus riches, ainsi que ceux de la partie supérieure de la classe moyenne, qui font accroître ces dépenses.

#### Les NTIC, nouvelle fonction de consommation

La société de consommation marchande a vu de temps à autre apparaître de nouveaux besoins – que les spécialistes appellent fonctions de consommation – à mesure que se développait l'offre par le système de production et que la société salariale se mettait en place. Ainsi, la fonction « services domestiques », encore présente dans les enquêtes budgétaires des années 50, a-t-elle disparu presque au

même moment où émergeait dans les budgets des ménages la fonction loisirs et vacances<sup>25</sup>. Une anecdote soulignera en passant comment la représentation des besoins ou des fonctions de consommation a changé dans les enquêtes sociologiques : les dépenses pour l'automobile étaient classées dans la fonction « loisirs » dans les enquêtes budgétaires menées dans les années 30 et 40, avant d'être classées dans la fonction « transports » par la suite.

Une nouvelle fonction de consommation a émergé ces dernières années dans la structure des dépenses des ménages, traduisant en fait l'apparition d'un nouveau besoin : les nouvelles technologies de l'information et des communications, connues sous l'acronyme de NTIC. S'y regroupent maintenant un ensemble de postes de dépenses courantes qui étaient dispersées auparavant dans diverses fonctions de consommation et qui doivent maintenant être regroupées, car elles correspondent à un ensemble de besoins spécifiques : s'informer et communiquer avec l'appui de technologies changeantes rapidement dans le temps. L'émergence de cette fonction nouvelle nous oblige à revoir complètement la répartition des dépenses des ménages en catégories nouvelles. On estime que la fonction NTIC représente maintenant autour de 8 % des dépenses des ménages, ce qui lui donne un poids équivalent à celui des loisirs et du divertissement ou à celui de la protection, plus élevé que la fonction habillement. Les analyses des dépenses de consommation des ménages devront en tenir compte à partir de maintenant.

\*\*\*

Les données et les tendances qui viennent d'être analysées donnent clairement à voir à quel point le Québec change. Cet essai a mis volontairement l'accent sur les changements sociaux qui ont marqué la morphologie de la société québécoise, à commencer par la démographie, dont les caractéristiques seront plus détermi-

nantes que jamais dans un proche avenir. Comprendre ce qui se passe sur ce plan permet aussi d'interpréter comment se construisent et évoluent les idéologies, les représentations sociales et les grands débats dans notre société.

L'auteur remercie Claude Fortier et David Dupont, qui ont travaillé à la mise à jour des données lors de la rédaction de versions antérieures de cette contribution, alors qu'ils étaient assistants de recherche au Département de sociologie de l'Université Laval, ainsi que Catherine Poulain, étudiante à la maîtrise dans le même département, qui a travaillé à la mise à jour des données au cours de l'été 2008. Il exprime aussi ses remerciements à l'Institut du Nouveau Monde pour son aide et les conseils de ses collaborateurs.

### Notes

1. Normand Thibault, *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 1991-2041*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, site Internet [www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograph/pdf/](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograph/pdf/) p.58.
2. Normand Thibault, «La fécondité des Québécoises en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle», *Données sociales en bref*, Institut québécois de la statistique, février 2003, p. 1-3.
3. Voir *L'Annuaire du Québec 2004*, p. 150.
4. Le solde migratoire est établi à partir des déclarations d'impôt sur le revenu, avec deux ans de retard. Le solde calculé chaque année à partir du fichier des allocations familiales surestime les départs du Québec, et les deux statistiques ne peuvent être comparées. Lorsque le solde estimé est publié chaque année, il s'ensuit une distorsion si on le compare au seuil définitif de l'année précédente mesuré à partir d'une autre base. La surestimation qui résulte de la comparaison de données venant de deux sources a donné lieu à des manchettes alarmistes ces dernières années, surtout dans la presse anglophone.
5. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada, Enquête sociale générale, cycle 15*, Ottawa, cat. 89-576-XIF; p. 5.
6. L'étude citée de Statistique Canada donne à penser que l'union libre reculera lorsque les jeunes cohortes

qui privilégièrent actuellement cette forme de vie commune vieilliront. Ce diagnostic doit être fortement nuancé dans le cas du Québec, à notre avis.

7. DUCHESNE, Louis, «Les premiers conjoints en union civile de 2002», *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la Statistique du Québec, février 2003, p. 4-5.

8. Selon une étude de Statistique Canada publiée en 1998 donnant les résultats d'une enquête faite auprès des Québécoises.

9. DUCHESNE, Louis, «Naître au naturel : les naissances hors mariage», *Données sociodémographiques en bref*, BSQ, juin 1997.

10. Voir par exemple la récente publication du Bureau de la statistique du Québec (BSQ), du Conseil de la famille et de l'enfance et du ministère de la Famille et des Aînés, *Un portrait statistique de la famille et de l'enfance au Québec*, Québec, BSQ et Conseil, 1999.

11. Les chiffres de cette section sont tirés du Recensement de 2001, les données du dernier recensement n'étant pas disponibles au moment de rédiger ces lignes.

12. Pour lire sur ces deux thèses, voir DAGENAIS, Daniel, *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Québec et Rennes, Les Presses de l'Université Laval et Presses Universitaires de Rennes, 2000 et ROUSSEL, Louis, *La famille incertaine*, Éditions du Seuil, Paris, 1992.

13. DUCHESNE, Louis, *La situation démographique au Québec. Bilan 2003*, Québec, Institut de la Statistique du Québec, coll. *Démographie*, 2003, p.

14. Ce débat a été vif surtout aux États-Unis dans les années 80. Il a été moins vif au Québec et aussi moins marqué par des prises de position morale et des jugements de valeur sur les causes de la montée du mode de vie en solitaire.

15. DUCHESNE, Louis, «Coup d'œil comparatif sur la démographie des États-Unis», *Données socio-démographiques en bref*, 2002, vol. 6, numéro 3, p. 6-8.

16. ROCHEFORT, Robert, *La retraite à 70 ans?*, Paris, Belin, 2004.

17. KRAHN, H., «Accroissement des régimes de travail atypiques», *Perspective*, vol. 7, n° 4, Ottawa, Statistique Canada, cat. 75-001F, p. 39-47.

18. Les données de l'année 1999 indiquent un recul, mais il faut sans doute l'imputer à une erreur d'échantillonnage. La tendance à la hausse est bien présente, mais il faudra attendre les données des années ultérieures pour la confirmer de manière certaine.

19. Les données de Statistique Canada pour ce type de ménage doivent cependant être considérées comme provisoires à notre avis, car l'organisme statistique corrige régulièrement certaines données susceptibles d'être affectées par une erreur d'échantillonnage lorsque de nouvelles années s'ajoutent. Plusieurs données portant sur les années récentes ont ainsi été corrigées. On notera par exemple dans le tableau 6.3 des différences par rapport à ce qui a été publié dans les éditions antérieures de cet annuaire, résultat des corrections apportées par l'organisme statistique aux données des dernières années.

20. CRESPO, Stéphane, *L'inégalité de revenu au Québec 1979-2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2007, p. 9.

21. FRENETTE, Marc, David GREEN et Garnett PICOT, *Croissance de l'inégalité de revenu pendant la reprise économique des années 1990 : Exploration de trois sources de données*, Étude analytique, Série documents de recherche, n° 219, 2004, p. 18.

22. CRESPO, Stéphane, op. cit., p. 41.

23. Techniquement, le ministère continue de parler de mesure de faiblesse du revenu, mais cette mesure vise en fait à caractériser la satisfaction des besoins de base d'un ménage et caractérise par conséquent la pauvreté. Voir le document produit par la Direction générale de la recherche appliquée, *Les statistiques de 2000 sur le faible revenu selon la mesure du panier de consommation*, Ottawa, Ressources humaines du Canada, cat. SP-569-03-03F, mai 2003, 60 p.

24. Nous avons calculé les coefficients budgétaires pour 10 grandes fonctions de consommation à partir des micro-données des Enquêtes sur les dépenses des familles de Statistique Canada.

25. Nous avons étudié l'évolution de la consommation marchande des ménages en France – un laboratoire fascinant pour l'étude de la société de consommation – dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle dans notre ouvrage *Consommer en France*, La Tour d'Aigues, 2005.

## Glossaire

Accroissement naturel de la population

Déférence entre le nombre total de naissances et le nombre total de décès une année donnée sur un territoire. Un nombre positif signifie que la population peut croître par elle-même, indépendamment des apports extérieurs.

Age médian

Âge qui correspond au point milieu de la distribution d'une population, du plus jeune au plus âgé, qui est alors séparée en deux parties égales de part et d'autre de ce point. L'âge médian est généralement différent de l'âge moyen d'une population.

Autochtones

Qualifie les membres des Premières Nations ou nations amérindiennes et inuites établies sur le territoire avant l'arrivée des premiers explorateurs européens et avant la colonisation et l'immigration. On distingue habituellement les Amérindiens (encore désignés par le mot *Indiens* dans la loi fédérale), les Inuit et les Métis.

Baby-boom

Désigne les générations d'individus nés après la Seconde Guerre mondiale, soit de 1945 à 1965 environ, marquées par une forte natalité.

Coefficient de GINI

Mesure de l'inégalité de la répartition des revenus, qui consiste à classer l'ensemble des ménages du plus pauvre au plus riche, puis à cumuler les revenus de ces ménages. Dans la situation de parfaite égalité, une part des ménages devrait recevoir une part équivalente des revenus cumulés (par exemple, 50 % des ménages devraient recevoir 50 % des revenus). Le coefficient varie de 0 (situation de parfaite égalité) à 1 (situation d'inégalité maximum). Le coefficient s'interprète donc comme suit : plus il est élevé, plus les ménages riches reçoivent une part élevée des revenus.

Famille

Ensemble des personnes apparentées par mariage, filiation ou adoption vivant sous le même toit. La famille nucléaire classique comprend la mère, le père et les enfants, alors que la famille étendue (ou famille réseau) comprend les individus apparentés sur plusieurs générations et vivant dans des lieux physiques différents. La famille monoparentale issue le plus souvent de la rupture de l'union conjugale est formée d'un seul parent vivant avec un ou plusieurs enfants présents. La famille recomposée est formée de parents ayant eu au moins un enfant d'une union précédente. Enfin, lorsqu'au moins deux familles différentes cohabitent (le plus souvent de générations différentes), on parle de ménages multifamiliaux. L'État distingue dans ses statistiques les familles de recensement (familles époux-épouse et familles monoparentales) et les familles économiques qui, outre les familles de recensement, comprennent les ménages formés de personnes apparentées autres que les conjoints et les enfants.

Indice synthétique de fécondité

Mesure du nombre d'enfants par femme en âge d'enfanter d'une cohorte fictive qui se comporterait comme les femmes appartenant à divers groupes d'âge une année donnée. L'indice met donc bout à bout les taux de fécondité observés dans l'année courante à chaque âge. Il faut attendre qu'une cohorte donnée de femmes qui sont nées une année donnée atteigne l'âge de 45 ans avant de connaître son taux de fécondité réel, qui caractérise alors sa descendance finale, soit le nombre moyen d'enfants par femme.

Langue d'usage

Le recensement canadien définit la langue d'usage au foyer (ou au travail) comme la langue parlée le plus souvent à la maison (ou au travail). En 2001, Statistique Canada a ajouté une seconde question portant sur les autres langues aussi parlées régulièrement à la maison ou au travail.

Langue maternelle

Le recensement canadien définit la langue maternelle comme la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise.

Mariage

Union officielle et légale d'un homme et d'une femme reconnue par l'État (mariage civil) ou par une institution religieuse (mariage religieux). La reconnaissance de l'union entre personnes de même sexe est l'objet de débats sur la place publique. L'Église anglicane reconnaît déjà l'union officielle entre personnes de même sexe comme

étant un mariage religieux et le Parlement du Canada entend légitimer pour donner à ce type d'union le statut institutionnalisé et légal de mariage.

**Ménage**

Un ménage est formé par une ou plusieurs personnes partageant un même logement. Il est composé de personnes apparentées ou non. Le ménage est une unité de consommation commune d'un certain nombre de biens et services. On distingue les ménages privés des ménages collectifs formés par des personnes vivant en communauté.

**Minorité visible**

La Loi sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme étant formées de « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

**Paiements de transfert**

Allocations et aides monétaires dispensées par l'État (fédéral et provincial) directement aux individus. Comptent les allocations d'aide sociale, les pensions de la sécurité de vieillesse, les paiements d'assurance emploi, l'aide aux victimes d'actes criminels ou aux victimes d'accidents du travail, les allocations familiales, les bourses d'études, etc.

**Pyramide des âges**

Représentation graphique verticale de la population par tranches d'âge (habituellement de cinq ans) superposées, les plus jeunes étant situées en bas et les plus âgées en haut. Cette distribution présente l'allure d'une pyramide dans les sociétés jeunes, mais c'est moins le cas dans les sociétés à faible fécondité.

**Rapport de dépendance**

Nombre de jeunes âgés de moins de 15 ans et de personnes âgées de 65 ans ou plus divisé par la population âgée de 15 à 64 ans. Plus le rapport est élevé, plus il y a de personnes dépendantes par rapport aux personnes en âge de travailler.

**Revenu de marché**

Ensemble des revenus gagnés sur le marché du travail et des revenus de placement (gains d'emploi, salaires, revenus des travailleurs autonomes, revenus de placement, gains en capitaux).

**Revenu disponible**

Ensemble des revenus de toutes sources des individus ou des ménages moins les impôts directs payés à l'État.

**Taux d'activité**

Nombre total de personnes occupant effectivement un emploi (salariées ou à leur compte), de personnes à la recherche d'emploi et de chômeurs divisé par le nombre total de personnes âgées de plus de 15 ans. Le taux d'activité est plus large que le taux d'emploi.

**Taux de décès**

Nombre de décès survenus une année civile donnée, divisé par le nombre total moyen d'habitants (pour mille habitants).

**Taux d'emploi**

Nombre de personnes occupant effectivement un emploi (salariées ou à leur compte) divisé par le nombre total de personnes âgées de plus de 15 ans.

**Taux de natalité**

Rapport entre le nombre de naissances durant l'année et la population totale moyenne de cette même année.

**Union civile**

La Loi instituant l'union civile, votée au Québec en juin 2002, a créé un nouvel état civil, celui de « conjoint uni civilement ». Ce type d'union n'est pas seulement accessible aux couples de même sexe, mais il l'est aussi aux personnes de sexe opposé. Ce type d'union régi par une loi provinciale n'a pas le statut officiel de mariage, car la définition du mariage est de juridiction fédérale. L'union civile peut être dissoute par décès d'un conjoint, jugement du tribunal ou déclaration commune des conjoints devant notaire.

**Union libre**

L'union libre ou l'union de fait caractérise la vie en couple en dehors des liens du mariage. Certaines règles légales s'appliquent maintenant aux unions libres.